



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Les Experts-Comptables de Normandie présentent leur baromètre économique – Normandinamik
- Pourquoi la raffinerie de North Atlantic va s'arrêter début mars à Port-Jérôme-sur-Seine ? – Paris Normandie

Collectivités territoriales et équipements publics

- Près de Rouen, dans la vallée du Cailly, les arrêtés « anti poids lourds » se multiplient – Paris Normandie
- « La colère est vite montée » : près de Rouen, des riverains en colère contre un projet immobilier - 76actu

Services de l'État

- Lagune de digestats, près de Rouen : une victoire pour les opposants, mais le combat n'est pas fini – 76actu
- Qualité des eaux côtières : des installations d'assainissement à améliorer à Dieppe et sa région - 76actu
- Le parc de Clères sous surveillance après la découverte d'un canard mort infecté par la grippe aviaire – Ici Normandie
- "Il n'y a pas de lien avec les cas précédents" : le parc de Clères de nouveau sous surveillance après la mort d'un canard testé positif à grippe aviaire – France 3
- Clères. Un cas de grippe aviaire avéré, le parc placé sous surveillance – Le courrier cauchois

Santé

- Boos : un cabinet paramédical pour six praticiens ouvre ses portes route de Paris- Paris Normandie

Éducation

- Quatre postes d'enseignants menacés à la rentrée 2026 au lycée Ango de Dieppe – Les infos dieppoises

Patrimoine

- EN IMAGES. Cette incroyable bâtisse classée monument historique cherche son futur propriétaire, qui va tenter l'aventure ? – France 3

Faits divers

- Seine-Maritime : le corps de l'homme retrouvé sur la plage de Sainte-Adresse identifié – InfoNormandie
- Étretat : trois promeneurs hélitreuillés après avoir été surpris par la marée – InfoNormandie
- Elbeuf : trois policiers blessés dans une collision en se rendant sur une intervention – InfoNormandie
- Yvetot. Un jeune victime d'un coup de couteau dans le quartier Rétimare après une altercation - Tendances Ouest

Municipales 2026

- Municipales 2026. À Osmoy-Saint-Valéry, Damien Colin mène une liste de continuité et de nouveauté – Paris Normandie
- Portée par Raphaël Distant, la liste « Tous Unis pour Saint-Valery » continue de faire campagne – Paris Normandie
- Municipales 2026. À Londinières, l'ancien garde champêtre Marc Foucrot veut miser sur la jeunesse – Paris Normandie
- Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif – Paris Normandie
- Municipales 2026. André Baillard à Étretat : « Je me représente non pour durer, mais pour achever » - Paris Normandie
- Municipales 2026. Le maire de Maromme David Lamiray se représente pour un quatrième mandat - Paris Normandie
- À Notre-Dame d'Aliermont, Christophe Fromentin seul en lice pour un cinquième mandat – Paris Normandie
- Municipales à Bénouville : Francis Lethuillier, actuellement adjoint, brigue la mairie - Paris Normandie

Acteurs publics

- Gouvernance écologique : une mission d'information propose de faire de la région le chef de file de la transition écologique

Les Experts-Comptables de Normandie présentent leur baromètre économique - Normandinamik

Jacques-Olivier Gasly

4–5 minutes

Réalisé sur la base des chiffres communiqués par les experts-comptables de Normandie, le bilan annuel présenté par leur ordre professionnel pour l'année 2025 présente la particularité de ne pas être réalisé par sondage. Il s'agit en effet des données chiffrées émanant directement des études de terrain, soit un total de 22 000 entreprises clientes, représentant quelques 885 000 emplois...

« Ce baromètre, qui condense les données économiques des entreprises, nous permet d'avoir des statistiques annuelles et trimestrielles sur le chiffre d'affaires des TPE et PME de Normandie », explique Franck Nibeaud, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Normandie, à l'occasion de la présentation du baromètre « Image PME » pour l'année 2025.

« Au 4^e trimestre 2025, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 22 000 TPE-PME de la Normandie de notre échantillon indique une diminution de CA de 1,5 % en valeur par rapport au 4^e trimestre 2024. Mais sur l'année, l'indice affiche une stagnation de -1,1 %, contre -0,8 % au national », explique le représentant des 638 experts-comptables de Normandie. Des résultats encourageants qui permettent de dire que la Normandie tire son épingle du jeu. Concernant les résultats du 4^e trimestre (-1,5 %), elle se place ainsi au 5^e rang des régions françaises, la part nationale étant quant à elle en diminution de -2,1 %.

Au chapitre des activités particulièrement impactées par une baisse de leur chiffre d'affaires, on retrouve le secteur de la construction (-1,7 contre -2,8 pour le reste de la France), qui englobe notamment les activités du BTP, celui des fleurs ou encore celui de l'hébergement et de la restauration. « Ce secteur est relativement important dans notre périmètre d'activité, avec un -1,6, qui est un

peu supérieur au national où l'on note un -1,1. Mais il s'agit de deux secteurs hétérogènes où l'hébergement progresse quand la restauration enregistre plutôt une grosse baisse. Au niveau national par exemple, les restaurants ressortent avec -7,9 %, contre -6 % en Normandie, qui a pu bénéficier de son environnement touristique. »

« Les difficultés que l'on rencontre chez nos clients sont plus des enjeux de consommation. Le pouvoir d'achat ayant baissé, les gens font attention, d'où les baisses dans la restauration.

L'hôtellerie continue d'en profiter, car le secteur du tourisme fait encore partie des activités où les particuliers placent une partie de leur budget. En revanche, l'investissement est toujours à la traîne, et je suis impatient de voir les premières statistiques du 1er trimestre qui donneront une tendance pour l'année 2026, qui nous attend... », constate Franck Nibeaud.

Concernant les défaillances d'entreprises, si la Normandie figurait au palmarès des régions ayant connu le plus grand nombre en 2024, avec 12 % d'augmentation des procédures collectives, on observe néanmoins cette année une stabilisation. Une situation qui fait notamment suite aux années post-COVID, où de nombreuses entreprises qui auraient peut-être dû naturellement disparaître ont été maintenues artificiellement. « Or, une fois leur PGE remboursé, certaines se retrouvent confrontées à une nouvelle problématique, celle d'un modèle économique qui ne s'est pas amélioré, dans un environnement où le coût de la main-d'œuvre et des matières premières a augmenté, et où il leur est compliqué de trouver de la rentabilité », détaille Franck Nibeaud.

Pourquoi la raffinerie de North Atlantic va s'arrêter début mars à Port-Jérôme-sur-Seine ?

Coline Poiret-Mellier

4-6 minutes

Certaines unités de la raffinerie North Atlantic seront mises à l'arrêt à partir du 3 mars 2026 dans le cadre d'une opération réglementaire. Torchères plus visibles et nuisances sonores temporaires sont annoncées.



Certaines unités de la raffinerie North Atlantic seront mises à l'arrêt à partir du 3 mars 2026.



Publié: 24 Février 2026 à 12h22 Temps de lecture: 1 min

À partir du mardi 3 mars 2026, les habitants de Port-Jérôme-sur-Seine et des communes alentour pourraient apercevoir davantage de flammes au sommet des torchères et entendre un bruit plus soutenu qu'à l'habitude. La raffinerie North Atlantic de Port-Jérôme-

sur-Seine engage en effet un arrêt programmé de certaines de ses unités.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un « grand arrêt » qui n'a rien d'exceptionnel dans la vie d'un site industriel de cette taille, mais qui se remarque toujours dans le paysage.

Une opération réglementaire et encadrée

Pendant plusieurs jours, des inspections approfondies seront menées sur des équipements qui fonctionnent habituellement 24 heures sur 24. Des interventions sont également prévues pour améliorer l'efficacité énergétique du site et renforcer sa performance environnementale... Cet arrêt séquentiel s'inscrit dans un programme de maintenance planifiée. Il permet de répondre aux exigences réglementaires en matière de sécurité et de conformité des installations.

North Atlantic Énergies précise travailler en coordination étroite avec les entreprises mobilisées pour garantir le bon déroulement des opérations.

C'est surtout lors des phases de mise à l'arrêt que les riverains pourraient constater des changements. Des épisodes intermittents de torchère sont annoncés, ainsi qu'un niveau sonore ponctuellement supérieur à la normale.

Ces torchères, bien visibles depuis plusieurs quartiers et communes voisines, font partie intégrante du dispositif de sécurité. Elles permettent d'évacuer les gaz en toute sécurité et de protéger le personnel, les sous-traitants et les populations alentour durant ces phases sensibles.

L'entreprise assure que ses équipes mettent « *tout en œuvre pour limiter la durée et l'intensité de ces épisodes* » et renouvelle ses excuses aux riverains pour la gêne occasionnée. L'entreprise rappelle par ailleurs que la continuité d'approvisionnement de ses clients sera assurée pendant toute la durée du grand arrêt

Lire aussi





[À Saint-Jean-de-la-Neuville, Caroline Lanchon publie son premier roman, entre fiction et psychologie](#)



[Coup de couteau à Yvetot : un homme hospitalisé, un suspect interpellé](#)



[À Saint-Jean-de-Folleville, le Conseil d'État valide l'usine Eastman malgré l'opposition des associations](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Port-Jérôme-sur-Seine \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Lillebonne](#)



[À Saint-Jean-de-la-Neuville, Caroline Lanchon publie son premier roman, entre fiction et psychologie](#)



[Pourquoi la raffinerie de North Atlantic va s'arrêter début mars à Port-Jérôme-sur-Seine ?](#)





[Coup de couteau à Yvetot : un homme hospitalisé, un suspect interpellé](#)



[À Saint-Jean-de-Folleville, le Conseil d'État valide l'usine Eastman malgré l'opposition des associations](#)



[Lillebonne : le concours de bestiaux fait son grand retour en centre-ville le 11 mars](#)





[Municipales 2026 à Anvéville : David Neveu mise sur la continuité et le lien entre habitants](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Près de Rouen, dans la vallée du Cailly, les arrêtés « anti poids lourds » se multiplient

Sylvain Auffret

4–5 minutes

Depuis la décision, fin janvier 2026, de la Ville de Maromme d'interdire aux poids lourds le transit par deux axes, deux autres communes lui ont emboîté le pas début février 2026.



Le passage des rues Briand et de la République est interdit aux poids lourds de 19 tonnes en transit. - PN



Publié: 24 Février 2026 à 18h34 Temps de lecture: 2 min

Depuis le 2 février 2026, les communes du Houlme et de Notre-Dame-de-Bondeville, dans [la Vallée du Cailly](#), ont émis chacune un arrêté interdisant le transit (pas les livraisons locales) des [poids lourds](#), de 19 tonnes dans certaines rues pour la première, de plus de 7,5 tonnes rue de l'abbaye (RD51) pour la seconde. « Ceci afin

d'éviter une surcharge de poids lourds et sécuriser notre commune », précise l'arrêté pris par le maire du Houlme Daniel Grenier, qui a donc interdit le passage par les rues de l'Abbaye, Aristide Briand, de la République, Gustave-Quilbeuf, Fresquiennes et la route de Saint-Jean.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un premier arrêté à Maromme

Cette décision fait suite à [celle de Maromme](#) prise quelques jours plus tôt, le 26 janvier 2026, interdisant le transit des camions pesant plus de 7,5 tonnes sur deux axes majeurs (rue des martyrs de la Résistance et route de Dieppe) afin de limiter les nuisances. Un trafic qui était en augmentation jusque-là, selon le maire David Lamiray.

Des fissurations dans les maisons

Après cette première interdiction, *« ce que l'on a craint, c'est qu'en continuant sur l'A150, puis Saint-Jean-du-Cardonnay, les camions n'empruntent la côte Saint-Jean, une voie étroite, assez dangereuse et débouchent sur l'église »*, explique Daniel Grenier. *« Rue de la République, les gens se plaignent de voir des fissurations apparaître sur les murs de leur maison en raison des vibrations et il y a la question du pont très ancien, dont il faudrait peut-être étudier la résistance »*, ajoute l'élú. Ces arrêtés doivent être validés par la préfecture de Seine-Maritime. La métropole doit également procéder à une opération de comptage au Houlme.

Lire aussi



[Boos : un cabinet paramédical pour six praticiens ouvre ses portes route de Paris](#)



[Quais de Seine, terrasses, jardins... le printemps revient enfin à Rouen](#)



[À Saint-Étienne-du-Rouvray, la cérémonie d'hommage au père Jacques Hamel se dessine pour les dix ans](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Houlme \(Seine-Maritime\)](#) [Notre-Dame-de-Bondeville \(Seine-Maritime\)](#) [Maromme \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



[Boos : un cabinet paramédical pour six praticiens ouvre ses portes route de Paris](#)



[À Rouen, la maison du ferronnier Ferdinand Marrou bientôt remise aux enchères](#)



[Quais de Seine, terrasses, jardins... le printemps revient enfin à Rouen](#)



[Près de Rouen, dans la vallée du Cailly, les arrêtés « anti poids lourds » se multiplient](#)



[À Saint-Étienne-du-Rouvray, la cérémonie d'hommage au père Jacques Hamel se dessine pour les dix ans](#)



[Hockey sur glace – Ligue Magnus : les Dragons sans aucune pitié contre Amiens](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

« La colère est vite montée » : près de Rouen, des riverains en colère contre un projet immobilier

8–10 minutes

Un collectif d'habitants de Franqueville-Saint-Pierre, près de Rouen, demande au maire des informations sur un projet immobilier.

Sur le même thème

[Immobilier](#)

[Urbanisme](#)

Article réservé aux abonnés



Les riverains déplorent le projet de construction de cinq immeubles au-dessus de leurs maisons. ©Le Bulletin

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 25 févr. 2026 à 7h00

Lors du dernier conseil municipal de [Franqueville-Saint-Pierre](#), le jeudi 12 février, après toutes les délibérations, une épine s'est glissée dans la chaussure du maire Bruno Guilbert, candidat à sa succession le 15 mars prochain. Lors des questions au public, Nicolas Mariage, qui habite depuis 13 ans en contrebas de la route

de Paris et de la rue du Maréchal-Leclerc, est intervenu très calmement pour expliquer les motifs de la **création du Collectif de l'ancienne briqueterie** (qui comprend pour le moment cinq familles).

Le riverain stupéfait par l'ampleur du projet

« Quand nous sommes arrivés à Rouen [le couple est originaire de Caen], on nous a vanté le plateau Est. On a acheté notre maison et on a fondé notre nid. Je viens alors ici pour sensibiliser l'ensemble des élus sur ce qui est **de la surprise, de la colère, beaucoup de détresse**. Nous avons en effet appris la semaine dernière, que près de chez nous, un permis de construire a été déposé en mairie au mois de novembre qui sera instruit par la Métropole Rouen Normandie », a indiqué l'habitant.

Et il a poursuivi son propos un soulignant avoir été stupéfait à la vue de l'ampleur du projet : « **Cinq immeubles**, 45 logements minimum et 70 places de stationnement sur une rue qui est déjà compliquée. La colère est vite montée. En plus, le terrain où les bâtiments seront construits est en surplomb de nos maisons. Entre 5 et 10 mètres, plus les 11 mètres de hauteur des immeubles sur cette pente, c'est un mur qui va être construit face à nous », a dénoncé le Franquevillais, qui constate que les habitants du quartier ne verront plus le ciel ni, le soleil. Une catastrophe selon lui.

« La mairie doit donner son avis »

De plus, Nicolas Mariage a fait valoir que **ce terrain, non construit, est inondé régulièrement**, avec des ruissellements sur les terrains habités. « On se pose des questions sur notre avenir. La mairie doit donner son avis même si c'est la Métropole Rouen Normandie qui gère le dossier ! Derrière les dossiers administratifs, il y a des humains. Eux, ce sont des personnes qui ne nous connaissent pas. Ils ne sont même pas venus nous voir », dénonce le riverain, qui a demandé à la municipalité de prendre soin des habitants.





Le collectif affirme que le terrain est régulièrement inondé. ©Le Bulletin

« À un moment, il faut dire non ! Sinon, on laisse toujours les autres décider au-dessus de nous. Je ne suis pas opposé aux constructions, mais sur des zones pavillonnaires, ce doit être pavillonnaire surtout avec une topographie particulière », a mis au point Nicolas Mariage.

Un collectif pour se défendre

Avec d'autres familles, il a donc monté ce collectif pour **défendre leurs maisons et leurs vies** : « Sinon, on perd tout ! Nos maisons seront invendables. » Il a ajouté craindre des pollutions, évoquant ces terrains agricoles et une ancienne charbonnerie où se trouveraient des cuves de fioul, selon les dires des anciens du secteur : « Il y a aussi des remblais, donc en plus des inondations, on s'inquiète des risques de glissements de terrain. »

Passée la surprise, le maire a affirmé que **la commune respecte les règles**. « Si vous savez qu'il y a un permis de construire, c'est que nous l'avons affiché. Ce n'était pas toujours le cas avant. Un permis de construire est en cours d'instruction et cela veut dire qu'il n'y a rien d'accepté. Vous avez raison d'attirer notre attention », a déclaré Bruno Guilbert, ajoutant que la Métropole Rouen Normandie proposera « une décision au maire en service. Il signera ou non. On ne peut pas préjuger de ce qu'il fera. S'il ne signe pas, il faut qu'il ait des motifs valables pour refuser. Vos motifs humains, je les entends, je les comprends, je les partage », a poursuivi le maire.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Il signale toutefois qu'un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) voté sous la précédente mandature, s'impose aux

71 communes qui composent la Métropole Rouen Normandie. « Si demain on refuse un permis sans motif valable, le promoteur peut attaquer la mairie qui serait amenée à payer des dommages et intérêts », a prévenu le maire.

« Aucune décision n'est prise »

Autre point expliqué par Bruno Guilbert : « Aucun permis de construire n'est attribué sans qu'aucune étude ne soit menée, liée aux ruissellements, aux zones inondables, à la topographie. Je suis très régalien. **Le permis de construire est en cours d'instruction.** Je comprends l'émotion. Qu'on remue ciel et terre, c'est votre droit, mais aucune décision n'est prise », a martelé le maire, qui n'a pas reproché à l'intervenant d'avoir pris la parole, mais a toutefois regretté « la diffusion de certains tracts où je n'ai pas le droit de répondre, j'ai le droit d'être heurté ».

Il a ensuite demandé au collectif de laisser la mairie faire son travail, lui promettant qu'il serait reçu en mairie.

Nous voulons nous battre de toutes nos forces. Je me bats pour ma famille, mes voisins. Si le promoteur a ses intérêts, nous avons les nôtres. Ceux humains sont plus importants que les financiers. Nous nous battons.

Quelques jours plus tard, samedi 14 février, trois riverains se sont ainsi rendus à la mairie. « Le maire nous a dit qu'il n'avait pas le droit de nous montrer les éléments tant que le permis de construire est en cours d'instruction ; qu'il est en contact permanent avec la Métropole Rouen Normandie et le Promoteur LogisH Normandie du groupe Polylogis qu'il va recevoir cette semaine ; qu'il ne pouvait pas dire grand-chose, mais qu'il sera vigilant quant à l'impact », rapportent les émissaires.

Un projet immobilier refusé il y a un an

Bruno Guilbert a toutefois indiqué que sur un des trois terrains, appartenant à deux familles, un projet immobilier a déjà été refusé il y a un an, alors que la Métropole Rouen Normandie l'avait accepté. « Au final, nous n'avons pas appris grand-chose en 45 minutes. Il nous a entendus et reçus. Il va demander au promoteur de nous présenter le projet, mais on l'a déjà obtenu. Une réunion est programmée courant mars. Mon sentiment, c'est que nous allons subir. Nous sommes déçus et frustrés », confie le riverain, déterminé, avec le collectif, à passer à l'étape au-dessus

en montant une association.

Le collectif déterminé à engager des recours

« Si le maire signe, nous engagerons des recours gracieux devant les tribunaux. Nous avons déjà contacté un avocat spécialisé. Nous voulons **nous battre de toutes nos forces**. Je me bats pour ma famille, mes voisins. Si le promoteur a ses intérêts, nous avons les nôtres. Ceux humains sont plus importants que les financiers. Nous nous battons », lance Nicolas Mariage qui assure ne faire partie d'aucun engagement politique dans cette période des élections municipales : « Je n'ai rien contre le maire, mais c'est lui pour l'instant qui est aux affaires. Ce n'est pas nous qui avons défini le calendrier et la date du dépôt du permis de construire. On se retrouve à l'intérieur de la campagne électorale, mais nous ne l'avons pas choisi. »

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Lagune de digestats, près de Rouen : une victoire pour les opposants, mais le combat n'est pas fini

7-8 minutes

La préfecture a pris un arrêté dans lequel elle fait opposition à la déclaration préalable s'agissant du projet de site de stockage de digestats, à Saint-Jacques-sur-Darnétal.

Sur le même thème

[Déchets](#)

Article réservé aux abonnés



La société Tryon Environnement a pris acte de la décision du préfet et recherche d'ores et déjà un site alternatif. © Aurélie Bouquet – Tryon Environnement

Par [Isabelle Villy](#) Publié le 24 févr. 2026 à 18h14

« Nous prenons acte de cette décision **et poursuivons notre travail avec détermination**. Le projet Modul'O répond à un besoin concret du territoire : traiter localement les biodéchets alimentaires et produire une énergie renouvelable utile. Nous continuerons à travailler en lien étroit avec les services de l'État et les acteurs

locaux pour consolider le projet », a déclaré Jimmy Colomies, co-fondateur de Tryon Environnement. Et ce, après avoir pris acte de la décision de la préfecture de prendre un arrêté pour faire opposition à la déclaration préalable, daté du 19 février 2026, quant au [projet de site de stockage de digestats à Saint-Jacques-sur-Darnétal](#). La découverte du projet de site de stockage, via une lagune, avait suscité un tollé et une levée de boucliers chez les riverains du hameau de Quévreville-la-Milon, soutenus par le maire de Saint-Jacques-sur-Darnétal mais aussi les élus des communes voisines.

Les opposants restent déterminés à créer une association

Pour les opposants, cet arrêté est une première petite victoire, mais ils comptent bien rester vigilants et sont toujours déterminés à créer une association pour avoir du poids, car cette première étape ne signifie effectivement pas que tout le projet Modul'O 3 est abandonné. Et l'annonce du co-fondateur de Tryon Environnement (lire ci-dessus) leur donne effectivement raison.



Le projet de site de stockage ne sera pas finalement aménagé à Saint-Jacques-sur-Darnétal, le préfet ayant pris un arrêté d'opposition à la déclaration préalable. ©Isabelle VILLY/ Archives

« La décision du préfet porte exclusivement sur le projet de lagune de stockage mais ne remet pas en cause le principe ni l'intérêt du projet Modul'O 3 qui vise à valoriser les biodéchets alimentaires en

énergie renouvelable et en fertilisant naturel pour l'agriculture », insiste l'entreprise Tryon, qui s'est d'ores et déjà mise en quête d'un site alternatif.

Les remarques formulées par le préfet

Pour que ce site alternatif soit retenu, il devra ainsi répondre aux remarques formulées par le préfet. Dans son arrêté, celui-ci mentionne notamment que le dossier présenté ne « démontre pas la nécessité des lagunes en lien avec l'unité de méthanisation sur la commune de Saint-Etienne-du-Rouvray », estimant que l'implantation de la lagune apparaît trop éloignée. L'arrêté signale également que les exploitations agricoles identifiées ne sont pas précisées dans le projet et que ceci ne permet pas « de vérifier l'effectivité de la réalisation du futur épandage ».

La rupture d'étanchéité de l'ouvrage, du fait d'un effondrement pourrait polluer les eaux souterraines.

Par ailleurs, l'arrêté du préfet reprend des points que les détracteurs du projet de lagune avaient soulevés : ainsi, les services de l'État rappellent que la distance vis-à-vis des tiers doit être de 200 mètres et qu'en l'occurrence, il se trouverait à moins de 130 mètres du premier riverain. L'arrêté du préfet retient également que le projet de la plateforme de stockage de digestat est situé sur une parcelle concernée par le risque de cavités et localisé dans l'aire d'alimentation du captage de Carville, « vulnérable aux pollutions diffuses et ponctuelles : la rupture d'étanchéité de l'ouvrage, du fait d'un effondrement pourrait polluer les eaux souterraines ».

Une route inadaptée pour le trafic de camions et d'engins agricoles

Les services de la préfecture font également remarquer que le nombre de véhicules poids lourds et agricoles susceptibles d'accéder à la lagune n'est pas renseigné et constate que pour parvenir à la lagune de digestats, la « petite voie communale étroite ne permet pas le croisement de véhicules » et qu'elle n'est « pas dimensionnée structurellement pour recevoir un trafic supplémentaire » de camions et d'engins agricoles.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Pour toutes ces raisons, la préfecture fait donc opposition à la déclaration préalable, estimant notamment que le projet tel qu'il existe actuellement, est de nature à « porter atteinte à la sécurité et à la salubrité publique ». Toutefois, l'arrêté précise que « des prescriptions peuvent être édictées (double membrane, contrôle régulier...) afin de prendre en compte la sensibilité du secteur de projet ».

Tryon Environnement en quête d'un nouveau site de stockage

La société Tryon Environnement indique de son côté que les éléments mentionnés dans l'arrêté concernent des points techniques et environnementaux qui ont fait l'objet d'approfondissements ces derniers mois. « Les analyses vont se poursuivre lorsque le nouveau site de stockage sera identifié, pour intégrer tous les paramètres dans la suite du projet », indique l'entreprise.

L'entreprise souhaite « un cadre d'échange constructif »

Après avoir échangé avec les services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), Tryon Environnement annonce également sa décision de retirer le dossier ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement), actuellement en instruction. « L'objectif est de permettre l'intégration complète des évolutions et compléments techniques en cours d'élaboration », précise la société qui ajoute qu'un nouveau dépôt sera effectué dans les prochains mois, avec l'intégralité des pièces actualisées.

« Ces derniers mois, des échanges ont été menés avec les élus et acteurs du territoire pour préciser toutes les attentes. Nous avons engagé un travail pour structurer une démarche plus approfondie dans le cadre du futur dépôt de dossier », affirme Tryon Environnement, qui souhaite que le projet puisse être abordé « sur des bases factuelles et techniques, dans un cadre d'échange constructif ».

Un dossier évidemment à suivre...

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Qualité des eaux côtières : des installations d'assainissement à améliorer à Dieppe et sa région

11–14 minutes

Un état des lieux publié fin 2025 par l'Agence de l'eau met en évidence plusieurs non-conformités sur des stations d'épuration situées à proximité du littoral dieppois.

Sur le même thème

[Environnement](#)

Article réservé aux abonnés



Malgré des stations d'épuration globalement plus performantes, la façade littorale de la Seine-Maritime reste un point de vigilance. Un état des lieux publié fin 2025 par l'Agence de l'eau met en évidence plusieurs non-conformités sur des installations situées à moins de dix kilomètres de la côte, notamment dans la région dieppoise.

©Les Informations dieppoises

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 24 févr. 2026 à 20h30

Dans un contexte où le parc des **stations d'épuration** est pourtant de plus en plus performant, la frange littorale de **Seine-Maritime**

fait figure de point noir. Sur les installations situées à moins de **dix kilomètres** de la côte, « **16 non-conformités** de performance », en matière de traitement, ont été observées par l'Agence de l'eau, dans son dernier état des lieux paru en décembre 2025.

Sur la région dieppoise, deux stations d'épuration de grande capacité – supérieure à 10 000 équivalents-habitants – sont concernées : celles de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) et de **Petit-Caux. Quiberville** et **Veules-les-Roses**, pour les stations moyennes, supérieures à 4 000 EH, sont également citées.

Nitrates et qualité bactériologique

Le type de réseau joue un rôle crucial : si le réseau séparatif est majoritaire, certaines agglomérations comme Dieppe sont encore équipées de réseaux unitaires. Ces derniers collectent à la fois les eaux usées et les eaux pluviales et peuvent être saturés en cas de fortes précipitations, provoquant des rejets d'eaux insuffisamment traitées dans le milieu naturel.

Six non-conformités sont répertoriées au titre de la collecte des eaux usées, autrement dit des dysfonctionnements et des contaminations en amont du traitement, dont à Dieppe. L'essentiel des épisodes est dû aux pluies abondantes. Les sources proviennent majoritairement des réseaux d'assainissement et ouvrages associés, tels que les postes de relevage, ou de mauvais branchements, occasionnant le rejet d'eaux usées directement dans le réseau pluvial.

Un constat préoccupant

L'Agence de l'eau Seine-Normandie a publié, en décembre 2025, son état des lieux du bassin, un rapport établi tous les six ans. Ce document vise à évaluer la qualité des eaux en identifiant les différentes pressions et ainsi à prévoir si les objectifs environnementaux compris dans le plan d'aménagement et de gestion des eaux, élaboré par le Comité de bassin, seront atteints. Le constat y est préoccupant : la qualité des eaux se détériore dans les cours d'eau, les nappes souterraines et les zones littorales du périmètre du bassin de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Le bon état écologique recule drastiquement, passant de 32 % en 2019 à seulement 24 % en 2025.

Selon l'Agence de l'eau, cette dégradation s'explique par l'intensification des pressions humaines. Malgré quelques améliorations locales de certaines rivières et nappes, les

dégradations dominant et sont insuffisamment corrigées par les politiques publiques en place. L'urbanisation, avec son cortège d'imperméabilisation des sols, de disparition de zones humides et d'augmentation du ruissellement, est pointée du doigt.

L'agriculture joue également un rôle déterminant, par l'utilisation d'intrants de synthèse et de phytosanitaires, l'arrachage des haies et le retournement de prairies. D'après la police de l'eau, le changement climatique risque d'aggraver encore la situation, entre épisodes de sécheresse, hausse des prélèvements avec impacts sur la recharge des nappes et épisodes pluvieux extrêmes.

Pour l'Agence de l'eau, le suivi des rejets côtiers permet d'estimer la qualité bactériologique des eaux se déversant dans les eaux côtières. La proportion de ces rejets montrant des teneurs de la bactérie *Escherichia coli* (*E. coli*) inférieures au seuil de 1 000 E. coli/100 ml est passée de 40 % sur 2013-2018 à 55 % sur 2018-2023, ce qui indique une amélioration.

Les dépassements supérieurs au seuil de 5 000 E. coli sont à la baisse. Ils proviennent d'apports issus des bassins-versants lors d'épisodes pluvieux ou de débordements d'ouvrages d'assainissement. Sur la région dieppoise, l'émissaire de Varengueville-sur-Mer, par lequel les eaux sont rejetées en mer, témoigne de teneurs encore élevées. L'Arques montre une tendance à la dégradation « mais sans présenter de risque important (<5 000 E. coli/100 ml) ».

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

En outre, aucun des principaux fleuves de la façade ne présente de diminution des concentrations en nitrates entre 2021-2023 et 2015-2017. Sur l'Arques, les concentrations hivernales sont même en augmentation depuis 2017, se retrouvant ensuite à la mer. Cet excès d'azote est susceptible de provoquer des changements dans la composition du phytoplancton. Certaines espèces favorisées sont productrices de phycotoxines qui impactent la pêche à pied et l'élevage de coquillages.

Les nitrates parvenant dans les cours d'eau, nappes et estuaires proviennent marginalement des stations d'épuration qui n'éliminent pas complètement l'azote et, « en grande majorité », de l'infiltration

et du ruissellement d'azote d'origine agricole sur l'ensemble du bassin.

Mise en conformité

À noter que la non-conformité d'une installation ne s'explique pas toujours par une mauvaise qualité bactériologique des rejets, notamment en *E. coli*, mais peut-être liée à des problèmes techniques. Toutes les non-conformités sont suivies par les services de l'État qui supervisent les travaux.

Dieppe-Maritime a ainsi réalisé d'importants investissements pour finaliser les travaux de réparation des bassins d'aération de la station à Rouxmesnil-Bouteilles. Achievés à l'été 2025, ils ont permis de retrouver « un fonctionnement normal » avec deux files de traitement, permettant le transfert d'une partie des effluents de Martin-Église, et de la totalité de ceux d'Arques-la-Bataille, station jugée vétuste.

De 2022 à 2025, pendant les travaux, la station a fonctionné « en capacité réduite », admet Dieppe-Maritime, ce qui, par temps de pluie, a induit davantage de départs d'eaux usées non traitées vers les milieux naturels. L'Agglomération assure toutefois ne pas avoir constaté de dégradation de la qualité des eaux de baignade. « L'Agence régionale de santé effectue 20 contrôles sur la période estivale, et les plages de Dieppe et Puits ont obtenu chaque année la classification « excellent », soutient l'Agglomération.

Pour réduire les départs d'eaux usées non traitées par temps de pluie, la capacité de stockage-restitution a été multipliée par deux à l'automne 2023, passant de 850 m³ à 1 700 m³. « Ces deux éléments vont réduire les surverses d'eaux non traitées à l'Arques lors des événements pluvieux significatifs et donc non soumis à désinfection », répond la collectivité.

S'agissant de la collecte, les dépassements s'expliquent par les particularités du quartier de l'Esplanade, à Dieppe, dont le réseau collecte à la fois eaux usées et pluviales (réseau unitaire). Un réseau séparatif doit y être installé d'ici fin 2028. Dieppe-Maritime poursuit par ailleurs ses investigations pour identifier les eaux claires parasites qui pénètrent accidentellement dans les réseaux, surchargeant les installations.

Concernant Petit-Caux et sa station de Saint-Martin-en-Campagne, des inspections de la police de l'eau ont été réalisées en 2025, avec des suites administratives qui ont permis la réalisation de

nombreuses actions concrètes. « Il reste encore des actions à conduire », note la préfecture de Seine-Maritime. Des arrêtés préfectoraux encadrent ces ouvrages, dont notamment le programme de travaux issu du diagnostic de réseau achevé fin 2025.

Mise en service en 2018, cette station a connu des dysfonctionnements techniques dès le départ, notamment avec le système de désinfection UV, entraînant immédiatement de mauvaises analyses et l'intervention de la police de l'eau. « C'est une station qui est un peu atypique. Comme tout ce qui est sophistiqué, des fois, c'est un peu plus compliqué », reconnaît Patrice Philippe, maire de Petit-Caux et président du syndicat d'eau et d'assainissement de Dieppe Nord à qui appartient la station. Si la collectivité assure obtenir aujourd'hui des analyses conformes, des améliorations restent nécessaires.

Des travaux prévus

Une installation de filtration supplémentaire doit par exemple être ajoutée conformément à une mise en demeure préfectorale. Au-delà de la station, le diagnostic du réseau, séparatif lui aussi, a permis d'établir un tableau de priorités pour traiter les tronçons vétustes. « On a aussi, des fois, des dysfonctionnements qui viennent des particuliers », souligne le maire, certains raccordant illégalement leurs eaux pluviales à l'assainissement.

Pour Quiberville-sur-Mer, où le réseau est séparatif, la représentativité des données d'auto-surveillance a été remise en question, entraînant la non-conformité de la station, ainsi qu'un dépassement sur le phosphore total. La collectivité a été mise en demeure.

« Avant même la prise de compétence par la collectivité, le système d'assainissement de Quiberville était non conforme, notamment en ce qui concerne le traitement du phosphore. L'arrêté préfectoral impose un rendement sur ce traitement alors que la station n'est pas équipée pour l'assurer », précise Amélie Boutillier, la directrice générale adjointe technique de Terroir-de-Caux. Les travaux nécessaires figureront dans le programme pluriannuel d'investissement, avance-t-elle.

« Depuis la prise de compétence en 2020, la collectivité œuvre à la levée des mises en demeure existantes. Celles concernant Ouville-la-Rivière et Brachy ont été levées grâce à la nouvelle station de

Longueil. La mise en demeure concernant Val-de-Saône, en cours depuis 2019, fait l'objet d'un traitement par la construction d'une nouvelle station d'épuration », poursuit cette dernière.

Selon la communauté de communes de la Côte d'Albâtre, les non-conformités de Veules-les-Roses portent uniquement sur des points techniques, relatifs à ses équipements : normalisations à démontrer ou opérations d'étalonnage à réaliser. « Il s'agit d'éléments mineurs ne remettant pas en cause la performance globale du traitement ni la sécurité sanitaire », assure-t-elle.

La station de Veules-les-Roses, dispose elle aussi d'un réseau séparatif « permettant de limiter fortement » l'impact des épisodes pluvieux. Des investissements conséquents ont été engagés, comme la réalisation d'un réseau d'assainissement public sur Blosseville, ou la création d'un prétraitement des graisses et des sables, notifie cette dernière.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Le parc de Clères sous surveillance après la découverte d'un canard mort infecté par la grippe aviaire - ICI

Théophile Pedrola

3—4 minutes

Le château du parc de Clères, en Seine-Maritime (photo d'illustration) © Radio France - Bénédicte Robin

Publié le mardi 24 février 2026 à 11:14

La préfecture de la Seine-Maritime indique que le parc zoologique de Clères est placé sous surveillance après la découverte d'un canard infecté par une souche du virus de la grippe aviaire le 10 février.

Un canard infecté par la grippe aviaire, c'est la nouvelle nouvelle du moment au parc zoologique de Clères. Le 10 février 2026, le laboratoire départemental agro-vétérinaire de la Seine-Maritime a mis en évidence un gène du virus de la grippe aviaire sur un écouvillon trachéal d'un canard. Un canard garrot testé dans le cadre de la surveillance passive renforcée, soit les oiseaux vaccinés morts. Résultat confirmé par le laboratoire départemental du Nord, le 13 février dernier, mettant en évidence le sous-type H5 du virus, résultat confirmé par le laboratoire national de Ploufragan.

C'est pour cette raison que le parc de Clères est placé par la préfecture sous la surveillance de la DDPP, la Direction départementale de la protection des populations. Ce qui signifie que chaque oiseau doit être "visité" quotidiennement, des prélèvements réalisés, une enquête épidémiologique menée, avec un recensement par un vétérinaire. Tous les oiseaux doivent aussi être confinés et isolés. Le parc met aussi en place des moyens de désinfection à l'entrée.

Le parc de Clères est fermé au public, comme tous les hivers, jusqu'au 14 mars. Le parc fait 52 hectares, abrite 1.400 animaux, dont plus de 1.000 en liberté.

- [Grippe aviaire](#)
- [Animaux](#)
- [Élevage](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Pour la troisième fois en cinq ans, un bébé panda roux est né au parc animalier et botanique de Clères (Seine-Maritime). Ici Normandie a tenté de l'apercevoir.

Le 09/07/2025 à 18:45

- Le Parc de Clères rouvre au public ce samedi après sa fermeture pendant la période hivernale. Les visiteurs pourront aller voir les plus de 1.550 animaux. Les salariés ont travaillé dur pour que tout soit prêt à temps.

Le 14/03/2025 à 19:43

- Un accident du travail avait fait un mort et un blessé grave en 2014 au parc d'attraction du Bocasse, en Seine-Maritime. Deux salariés avaient été victimes d'une explosion. La société du parc était jugée ce mardi à Rouen pour homicide involontaire et blessures involontaires.

Le 25/11/2025 à 19:17

- Alerte mignonnerie ! Le parc zoologique Biotropica de Val-de-Reuil (Eure) annonce en ce début mai, une nouvelle naissance et pas n'importe laquelle : la toute première d'un raton crabier dans le parc normand.

Le 06/05/2025 à 15:31

Autour de chez vous

[Passer la section](#)

"Il n'y a pas de lien avec les cas précédents" : le parc de Clères de nouveau sous surveillance après la mort d'un canard testé positif à grippe aviaire

Écrit par Léna Thobie-Gorce

4–5 minutes

Quelques mois après la mort de deux canards de la grippe aviaire au parc de Clères (Seine-Maritime), un troisième volatile a été retrouvé mort. Si l'animal n'est pas décédé de la grippe aviaire, il y a été testé positif post-mortem. Le 17 février 2026, la préfecture a donc de nouveau placé sous surveillance le site, le temps d'effectuer des analyses complémentaires.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

En début d'année, le parc de Clères, au nord de Rouen, avait déjà été placé sous surveillance en raison de cas de grippe aviaire. En effet, [deux canards avaient été retrouvés mort dans l'enceinte du parc le 30 novembre 2025](#). Le site avait alors fait l'objet de tests supplémentaires sur ses canards.

Deux mois plus tard, le 31 janvier 2026, un autre canard du parc est décédé puis a été testé positif à la grippe aviaire. La préfecture a alors de nouveau demandé le contrôle du parc avec la réalisation de nouvelles analyses.

Le volatile en question est un garrot à œil d'or, une espèce de canard plongeur. Atteint de saturnisme (particules de plomb dans l'estomac), ce canard a été euthanasié. À son décès, comme le

veut la procédure, des analyses ont été effectuées et ont révélé qu'il était aussi positif à la grippe aviaire H5.

Dès qu'un cas positif est repéré, des analyses sur d'autres canards doivent être effectuées afin de déterminer si le virus circule ou non. 10 canards ont donc été testés et résultat, un autre canard a également été testé positif à la grippe aviaire H5.

"Les analyses ont donc montré que le virus circulait. Reste à savoir maintenant avec de nouvelles analyses si le virus est hautement pathogène ou non. Si le virus est faiblement pathogène, on pourra avoir un retour à la normale", explique Yannick Roman, vétérinaire du parc de Clères.

En effet, tous les canards en liberté du parc de Clères sont vaccinés, il se peut donc que le virus de la grippe aviaire circule en étant faiblement pathogène et cela n'a pas d'impact sur les oiseaux. *"Cela les impacte comme un petit rhume",* décrit Yannick Roman.

Si les analyses démontrent que le virus qui circule est hautement pathogène alors là, des mesures d'isolement des animaux devront être prises et la mise sous surveillance devra se poursuivre. Les résultats sont attendus demain ou après-demain.

Ça ne nous impacte pas, car on est fermés au public. Mais bon, on espère un retour à la normale au plus vite.

Yannick Roman, vétérinaire du parc de Clères

Ce nouveau décès n'aurait en revanche pas de lien avec la mort de deux canards en novembre dernier selon le vétérinaire du parc de Clères. *"Il n'y a strictement aucun lien entre les premiers cas de grippe aviaire et ce nouveau cas. Ils venaient d'une autre zone, il n'y a pas eu de circulation et ils ont été testés positifs au Cerza",* explique Yannick Roman.

En attendant de nouveaux résultats, des mesures de sécurité ont été mises en place par les soigneurs animaliers : les canards sont les derniers animaux à être nourris. Durant cette période de surveillance, plus aucun n'échange d'animaux ne peut se faire, aucune entrée, ni sortie.

Clères. Un cas de grippe aviaire avéré, le parc placé sous surveillance

Julie Hervieux

2-3 minutes

Le virus H5 de l'influenza aviaire a été détecté au sein d'une population de canards au parc de Clères, annonce un arrêté préfectoral du 17 février. [Le parc est à nouveau sous surveillance en attendant les résultats d'analyses.](#)

Un canard concerné

Le 31 janvier dernier, le vétérinaire du parc Yannick Roman, a procédé à l'euthanasie d'un canard garrot. *"Il avait un bout de plomb dans l'estomac"*, explique-t-il ce mardi 24 février. Pour chaque animal vacciné déclaré mort, un test grippe aviaire doit être réalisé. *"Nous avons procédé aux prélèvements qui ont été envoyés à un laboratoire agréé. Ils sont sortis positifs au gène M et 5 du virus de l'influenza aviaire. En clair, il ne s'agit pas d'un H5 hautement pathogène, poursuit-il. Tout a été transmis à un autre laboratoire pour procéder au séquençage. Malheureusement, les résultats ont été déclarés ininterprétables car il n'y avait peut-être pas assez de marqueurs génétiques."* D'autres prélèvements ont donc été réalisés sur les 30 autres canards, proches du palmipède. *"Une poule est revenue positive au H5 et HM. Il y a donc bien un cas de grippe aviaire mais nous ne savons pas encore si il est hautement pathogène. Les analyses sont toujours en cours"*, ajoute Yannick Roman.

Un protocole à suivre

Le parc de Clères est placé sous surveillance de la direction départementale de la protection des populations (DDPP). Yannick Roman doit rendre visite à l'ensemble des oiseaux chaque jour tandis qu'une enquête épidémiologique avec recensement de toutes les catégories d'animaux présentes dans l'exploitation et, pour chacune des espèces concernées, le nombre d'animaux déjà

morts et le nombre d'animaux suspects. *"Les soigneurs changent de bottes pour entrer dans les espaces. Dans le circuit de nourrissage, l'espace de ces canards est le dernier à être fait chaque jour"*, précise le vétérinaire. Par mesure de sécurité, tous les oiseaux de l'exploitation sont confinés dans leurs locaux d'hébergement. Des moyens de désinfection sont mis en place aux entrées et sorties de l'exploitation. *"Si les résultats reviennent faiblement positifs, on pourra probablement lever l'arrêt préfectoral mais la décision ne me revient pas"*, conclut Yannick Roman.

Boos : un cabinet paramédical pour six praticiens ouvre ses portes route de Paris

Jean-Pierre Lecoffre

5–6 minutes

Un nouveau cabinet paramédical axé sur le bien-être ouvre ses portes rue de Paris, à Boos. Deux salles restent à prendre. Son nom : « Au 99 Santé & Bien-être ».



Marion Brigaudin, ostéopathe, vient de créer un cabinet paramédical à Boos. - PND



Par Jean-Pierre Lecoffre

Publié: 25 Février 2026 à 09h22 Temps de lecture: 1 min

C'est l'ostéopathe Marion Brigaudin qui est à l'origine de ce nouvel espace paramédical. Elle commence à exercer en 2008 en tant que masseuse-kinésithérapeute. « Très vite, j'ai suivi des formations spécifiques, me conduisant jusqu'en Thaïlande au centre de

formation du Wat Po, souligne-t-elle. En 2013, insatisfaite par les limites d'une prescription médicale qu'oblige la kinésithérapie, j'ai réalisé que l'ostéopathie m'accordait la liberté d'une prise en charge du patient, avec une vision de la physiologie dans sa globalité. »

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Mon objectif est avant tout le bien-être. »

Marion Brigaudin, Ostéopathe

C'est ainsi qu'en 2019, elle a obtenu [son diplôme d'État](#). « Je me suis épanouie en renouant avec mes préférences : la prise en charge du bébé, du jeune enfant et de la femme, sans que cela soit une exclusivité, la patientèle masculine étant également acceptée. Mon objectif est avant tout le bien-être. »

Originaire de [La Neuville Chant d'Oisel](#), Marion Brigaudin souhaitait se rapprocher de son lieu d'habitation, après avoir exercé à Paris et à Rouen. « Après deux années de recherche, j'ai enfin trouvé l'emplacement qui me convient, ici au 99 rue de Paris, explique l'ostéopathe. Un lieu proche de chez moi et qui me rappelle mon enfance lorsque c'était encore une forge. Après des travaux de réhabilitation, nous disposons de six cabinets de consultation, plus une salle à partager. »

Deux autres professionnels très bientôt

Marion Brigaudin va être rejointe très prochainement par Bérangère Adami qui, après avoir exercé comme infirmière diplômée, s'est formée à la pratique de [la réflexologie plantaire](#) : « Cette spécialité me permet d'accompagner les personnes autrement, dans un cadre de soin bienveillant. Par le toucher, j'aide à soulager les douleurs au quotidien, à diminuer les tensions corporelles et à favoriser la relaxation. »





Un cabinet paramédical pouvant accueillir six praticiens vient de s'ouvrir rue de Paris, à Boos. - PND

Début avril, ce sera Mathilde Follet qui viendra s'installer comme ergothérapeute : « *J'accompagne enfants, adolescents, adultes et personnes âgées dans le développement, le maintien ou la récupération de leur autonomie au quotidien.* »

Il reste encore deux cabinets à louer, plus une salle à partager qui est proposée en temps partiel. Les profils recherchés concernent le paramédical (naturopathe, sage-femme, orthophoniste, podologue, esthéticienne, etc.).

Cabinet médical « Au 99 Santé & Bien-être », 99 rue de Paris, Boos. Pour prendre rendez-vous, contactez : Marion Brigaudin (ostéopathe) sur Doctolib ou au 07 86 58 51 86 ; Bérangère Adami (réflexologie plantaire) au 06 15 30 43 07 ; Mathilde Follet (ergothérapeute) au 06 43 07 26 27 ou sur www.docorga.com. Si vous souhaitez vous installer sur place, contactez le 06 15 68 59 91.

Lire aussi



[Quais de Seine, terrasses, jardins... le printemps revient enfin à Rouen](#)





Près de Rouen, dans la vallée du Cailly, les arrêtés « anti poids lourds » se multiplient



À Saint-Étienne-du-Rouvray, la cérémonie d'hommage au père Jacques Hamel se dessine pour les dix ans

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Boos \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)





[Boos : un cabinet paramédical pour six praticiens ouvre ses portes route de Paris](#)



[À Rouen, la maison du ferronnier Ferdinand Marrou bientôt remise aux enchères](#)



[Quais de Seine, terrasses, jardins... le printemps revient enfin à Rouen](#)





[Près de Rouen, dans la vallée du Cailly, les arrêtés « anti poids lourds » se multiplient](#)



[À Saint-Étienne-du-Rouvray, la cérémonie d'hommage au père Jacques Hamel se dessine pour les dix ans](#)



[Hockey sur glace – Ligue Magnus : les Dragons sans aucune pitié contre Amiens](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Quatre postes d'enseignants menacés à la rentrée 2026 au lycée Ango de Dieppe

5–6 minutes

Le lycée Jehan-Ango de Dieppe (Seine-Maritime) pourrait perdre quatre postes d'enseignants à la rentrée 2026, en raison d'une baisse de 75 heures d'enseignement.

Sur le même thème

[Education](#)



Le lycée Jehan-Ango de Dieppe (Seine-Maritime) pourrait perdre quatre postes d'enseignants à la rentrée de septembre 2026, en raison d'une baisse de 75 heures d'enseignement. ©Archives

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 24 févr. 2026 à 16h05

Le lycée Jehan-Ango de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) pourrait perdre **quatre postes** d'enseignement à la rentrée de septembre 2026. En cause, une réduction annoncée de 75 heures d'enseignement, en dotation horaire globale, justifiée par une baisse de **25 élèves**.

Si plus de 3 000 postes sont supprimés au niveau national, 25 le sont à l'échelle de l'académie de Normandie et « Ango est le lycée

le plus touché », affirme Florent Bussy, professeur de philosophie et membre élu du conseil d'administration, s'exprimant au nom des personnels mobilisés.

Quatre disciplines concernées

Les suppressions concernent quatre disciplines : l'EPS, l'écogestion, la physique-chimie et l'histoire-géographie. Un enseignant de mathématiques sera par ailleurs contraint d'exercer à mi-temps dans un autre établissement.

L'annonce est intervenue une semaine avant les vacances d'hiver, lors d'une commission permanente du conseil d'administration, « un mois plus tard que d'habitude, sachant qu'on a des collègues qui vont devoir partir, regrette Florent Bussy. Dans le lot, il y a un départ à la retraite, celui du professeur d'histoire-géographie. Mais pas les autres. En général, dans ces cas-là, ce sont les derniers arrivés qui doivent partir. »

Ces derniers devront être réaffectés sur un autre poste de titulaire ou de remplacement

Vidéos : en ce moment sur Actu

Une majorité d'enseignants serait, comme lui, opposée à cette baisse de dotation, qui touche « **plus ou moins toutes les disciplines** ». Rien qu'en philosophie, ce sont ainsi cinq heures d'enseignement qui vont disparaître, signale l'enseignant pour sa matière.

« On nous a aussi prévenus que la baisse de moyens ne nous permettra plus d'assurer les dédoublements de classe dans certaines filières » ajoute-t-il.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

« Au-delà de la suppression de postes, c'est une dégradation plus large des conditions d'enseignement et de travail des élèves et un appauvrissement de l'offre de formation », résume-t-il. Au total, Florent Bussy chiffre à « 34 postes en huit ans » supprimés dans l'établissement.

Des mobilisations prévues

Pour dénoncer cette situation, les enseignants comptent se mobiliser dès la rentrée. Le 2 mars, au matin, une assemblée générale est prévue et un rassemblement sera organisé devant le lycée. « Nous avons décidé d'alerter les élèves et, à travers eux, leurs parents, pour que tout le monde soit au courant de ce qui attend le lycée l'an prochain », indique Florent Bussy.

« L'idée n'est pas de bloquer le lycée », assure-t-il, soulignant que les représentants de parents siégeant au conseil d'administration sont également mobilisés. Le lendemain, un autre rassemblement est prévu dans la matinée, alors qu'une motion de refus commune avec les représentants de parents sera présentée lors du conseil d'administration du soir.

Contacté, l'établissement n'a pas répondu à nos sollicitations. De son côté, le cabinet de la rectrice a réagi : « Comme chaque année à cette période, les services académiques et les établissements sont pleinement mobilisés dans la phase technique de préparation de la rentrée scolaire. Il s'agit d'un processus évolutif qui se construit étape par étape jusqu'en juin, et qui peut faire l'objet d'ajustements à la marge en fonction de l'évolution des effectifs. »

L'académie dit vouloir privilégier « un dialogue social constructif et serein » au sein des instances compétentes telles que le conseil d'administration, ou lors d'audiences dédiées, et ne pas souhaiter « commenter les situations individuelles d'établissements alors que le travail de concertation est en cours avec les équipes de direction et les représentants des personnels. »

De leurs côtés, Sébastien Jumel, président de l'Agglomération Dieppe-Maritime, et Nicolas Langlois, maire de Dieppe, ont adressé un courrier ce mardi 24 février 2026 à la rectrice de Normandie. Et disent vouloir se mobiliser aux côtés de la communauté éducative, le mardi 3 mars, devant l'établissement, à l'heure de la rentrée du matin, pour témoigner de leur soutien.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

EN IMAGES. Cette incroyable bâtisse classée monument historique cherche son futur propriétaire, qui va tenter l'aventure ?

Écrit par Medhi Weber

6-8 minutes

À Rouen, l'emblématique Maison Marrou est (de nouveau) à vendre ! Ce lundi 23 février, une visite était organisée pour les potentiels acquéreurs. Nous nous y sommes greffés... Entre rêves de rénovation et coûts exorbitants des travaux, le destin de ce lieu est loin d'être encore décidé.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

"J'ai un peu menti à l'agent immobilier pour pouvoir rentrer, admet malicieusement une Rouennaise venue simplement par curiosité, je voulais surtout voir à quoi ressemblait l'intérieur !".

Comme elle, quelques curieux se sont immiscés dans la visite organisée par l'agence mandatée pour la vente, afin de jeter un œil à ce chef-d'œuvre architectural habituellement fermé au public.

Et pour cause, située rue Verte, la maison Marrou a toujours intrigué, avec sa façade en bois sculpté et son imposante grille en fer forgé.

[Des visiteurs inspectent les huisseries et les fenêtres à l'intérieur de la bâtisse.](#) • © Medhi Weber

[Cet édifice a été construit en 1890 par le ferronnier d'art Ferdinand Marrou](#), avec l'idée d'en faire, devant les passants de la gare de

Rouen, une démonstration de tout son talent en matière de métal forgé.

[Ferdinand Marrou a demandé à son ébéniste de le représenter sur le bois sculpté au dessus de la cheminée. • © Medhi Weber](#)

Par son histoire et son faste, cette ancienne demeure fascine encore aujourd'hui, mais elle interpelle aussi par son état de délabrement très avancé, alors que la bâtisse est abandonnée depuis quelques années, après le départ des agents des Finances Publiques qui y avaient installé leurs bureaux dans les années 1980.

Mathieu Brossais est le propriétaire de l'agence immobilière qui jouxte la maison Marrou. En sortant de la visite, il s'émeut avec nostalgie : *"Je suis triste de la voir dépérir alors qu'à l'époque c'était un bâtiment magnifique"*.

Ayant grandi à deux pas de la bâtisse (il se souvient encore d'une photo de lui enfant, prise devant le monument) il se désole de l'état de la façade qui s'est *"beaucoup dégradée ces dernières années"*, loin du souvenir qu'il en avait gardé lors de ses jeunes années.

[La maison Marrou il y a quelques dizaines d'années. • © Ministère de la Culture](#)

Soucieux de son avenir, il a interpellé à plusieurs reprises la mairie de Rouen dans l'espoir qu'elle s'implique dans un projet de rachat, en vain. Mais l'agent immobilier sait que le coût de l'opération est prohibitif. Alors qu'il faudrait selon lui *"au moins 1,5 million d'euros pour concrétiser un projet viable"*.

En effet, en étant classée aux monuments historiques, la maison peine à trouver preneur en raison de la campagne de restauration attendue, notamment pour la façade très abîmée par le temps, ou les boiseries au plafond, en partie calcinées par un incendie.

[Le plafond en bois a été brûlé lors d'un récent incendie. • © Medhi Weber](#)

Au-delà des 250 000€ de prix de départ pour la vente aux enchères qui se déroulera courant mars, l'agence en charge de la vente estime à plus de 500 000€ les travaux pour se mettre en conformité avec la DRAC, la direction régionale des affaires culturelles, en charge de la protection des monuments historiques.

En 2024, une première vente avait d'ailleurs été organisée. Et un acheteur avait été trouvé. Mais l'investisseur avait fini par se retirer

en raison de cette enveloppe exorbitante à prévoir pour la rénovation.

Sur place, pourtant, les boiseries sculptées au-dessus des cheminées et les moulures au plafond attestent du cachet historique de la maison. Et parmi les visiteurs, certains se verraient bien acheteurs.

Damien est venu de Paris et confie être tombé sur l'annonce "*un peu par hasard*". Amoureux des bâtiments anciens, il a donc sauté dans un train pour venir visiter.

[La Maison Marrou est à quelques mètres seulement du parvis de la gare de Rouen. • © Medhi Weber](#)

"*J'aime la vieille pierre, mais l'étendue des travaux me fait un peu peur, donc je vais réfléchir*", nous explique-t-il. Cette opération de restauration, l'expert-comptable le sait, pourrait vite se transformer en gouffre financier.

Parmi les visiteurs, une Rouennaise cette fois (et qui souhaite garder l'anonymat), y voit, elle, plus qu'un simple décor. Dans ce "*superbe monument*", elle imagine déjà un futur projet professionnel. Mais nous n'en saurons pas plus, la jeune entrepreneure souhaite "*garder tout ça confidentiel*".

Alors qui osera relever le défi de la restauration de cette ancienne demeure du 19^e siècle ? Qui se lancera dans cette folle aventure où l'amour de la vieille pierre (et du métal forgé !) devra se conjuguer avec les contraintes imposées par les services patrimoniaux de l'Etat ?

L'acheteur sera-t-il un particulier souhaitant résider sur place, ou un porteur de projet professionnel ? La vente aura-t-elle même tout simplement lieu au vu des coûts dissuasifs de la rénovation ?

Réponse les 17, 18 et 19 mars prochains lors de la vente aux enchères du bien.

Avec Charline Buchard.

Seine-Maritime : le corps de l'homme retrouvé sur la plage de Sainte-Adresse identifié

infonormandie

3—4 minutes

Mardi 24 Février 2026 - 14:56

Le corps retrouvé le 17 février sur la plage de Sainte-Adresse, près du Havre, a été formellement identifié comme celui de Raphaël Castro, porté disparu. L'autopsie n'a pas révélé de traces suspectes et n'oriente pas vers l'intervention d'un tiers



Le corps retrouvé sur la plage de Sainte-Adresse est celui du jeune homme de 19 ans disparu depuis le 30 janvier -

Le corps découvert le 17 février, en fin de journée, sur la plage de Sainte-Adresse, à proximité de la promenade François-Lebel, a été identifié comme celui de Raphaël Castro, 19 ans, porté disparu depuis plusieurs jours. L'autopsie n'a pas permis d'expliquer les

causes exactes du décès, mais exclut l'intervention d'un tiers, selon le communiqué du parquet du Havre.

A Lire aussi : [Seine-Maritime : un corps découvert sur la plage de Sainte-Adresse, une enquête est ouverte](#)

Les investigations menées dans le cadre de l'enquête en recherche des causes de la mort ont permis aux enquêteurs de confirmer l'identité de la victime : il s'agit de Raphaël Castro, signalé disparu une quinzaine de jours avant la découverte du corps sur le littoral.

Appel à témoin

La direction interdépartementale de la police nationale (DIPN) avait publié sur les réseaux sociaux et dans la presse un appel à témoin pour disparition inquiétante le 12 février, parallèlement aux premières investigations lancées pour retrouver le jeune homme. Sans résultat.

A lire aussi : [Le Havre : appel à témoins après la disparition inquiétante d'un jeune homme de 19 ans](#)

Selon les conclusions médico-légales, aucune lésion suspecte n'a été relevée. Les analyses n'ont pas permis d'établir précisément les circonstances du décès, mais aucun élément ne laisse supposer une action criminelle.

NOTE - Ce que dit la procureure

Dans un communiqué, Sophie O'Hana, procureure adjointe du Havre, précise que les éléments recueillis à ce stade ne mettent pas en évidence l'intervention d'un tiers.

« L'autopsie réalisée n'a pas permis de déterminer précisément les causes du décès. Il n'a toutefois pas été constaté de lésions faisant présumer l'intervention d'un tiers », écrit en substance la magistrate.

- [RN12 : deux fermetures prolongées programmées entre Méré, Plaisir et Neauphle-le-Vieux](#)
- [Étretat : trois promeneurs hélitreuillés après avoir été surpris par la marée](#)
- [Elbeuf : trois policiers blessés dans une collision en se rendant sur](#)

une intervention

- Le Havre : feu dans un local du gymnase Jean-Maridor, 27 pompiers sur place

Étretat : trois promeneurs hélitreuillés après avoir été surpris par la marée

infonormandie

2-3 minutes

Mardi 24 Février 2026 - 13:36

Trois personnes ont été sauvées par l'hélicoptère Dragon 76, hier lundi, après s'être retrouvées piégées par la marée au pied des falaises d'Étretat. L'opération a été coordonnée par le CROSS Gris-Nez.



Le Trou à l'homme à Etretat Illustration Pixabay

Alertés de trois promeneurs isolés par la marée dans le secteur du « Trou à l'homme », les secours ont rapidement envoyé un bateau léger de sauvetage. Mais l'accès difficile a conduit le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) Gris-Nez à reprendre la main sur la coordination de l'opération et à engager l'hélicoptère Dragon 76 pour extraire les victimes.

Hélitreuillées puis déposées sur la plage, elles ont été prises en charge par une équipe de sapêurs-pompiers et s'en sortent indemnes.

Un phénomène fréquent sur le littoral normand

Selon les données du CROSS, 695 personnes se sont retrouvées isolées par la marée en 2025 le long de la façade Manche – mer du Nord. Un décès est à déplorer.

La majorité des situations d'isolement reste liée à une méconnaissance de l'environnement maritime : progression rapide de la marée, courants, piégeage au pied des falaises. Quelques minutes suffisent pour se retrouver bloqué, nécessitant la mobilisation de moyens nautiques et aériens.

REPERE - Les recommandations essentielles

Pour éviter d'être surpris par la marée :

Consulter les horaires de marée avant toute sortie littorale.

Ne jamais s'engager au pied des falaises sans repérer la zone de repli.

Surveiller l'évolution du terrain et du bruit des vagues.

En cas de doute, rebrousser chemin immédiatement.

- [RN12 : deux fermetures prolongées programmées entre Méré, Plaisir et Neauphle-le-Vieux](#)
- [Seine-Maritime : le corps de l'homme retrouvé sur la plage de Sainte-Adresse identifié](#)
- [Elbeuf : trois policiers blessés dans une collision en se rendant sur une intervention](#)
- [Le Havre : feu dans un local du gymnase Jean-Maridor, 27 pompiers sur place](#)

Elbeuf : trois policiers blessés dans une collision en se rendant sur une intervention

infonormandie

~1 minute

L'accident s'est produit vers 17h30 à l'intersection de la rue Félix-Faure et de la rue du Port, à Elbeuf-sur-Seine. La voiture sérigraphiée, en route vers une intervention avec gyrophare et avertisseur sonore enclenchés, a été percutée au niveau du côté gauche par un Land Rover. Sous la violence du choc, le véhicule de police a terminé sa course contre le mur d'une propriété.

Deux des fonctionnaires — la conductrice et un policier — ont été sérieusement blessés, selon la direction interdépartementale de la police nationale (DIPN). Un troisième gardien de la paix, souffrant de contusions, a pu ressortir de l'hôpital après examens.

Yvetot. Un jeune victime d'un coup de couteau dans le quartier Rétimare après une altercation

Alexandre Leno

~1 minute

Une agression au couteau a eu lieu à Yvetot, mardi 24 février, [selon nos confrères du *Courrier Cauchois*](#). Les faits ont eu lieu sur la rue Lanarck dans le quartier Rétimare où gendarmes, policiers municipaux et sapeurs-pompiers étaient postés dès 11h30. Selon des témoins interrogés par *Le Courrier Cauchois*, les forces de l'ordre ont évoqué le fait qu'une altercation avait éclaté entre deux jeunes. Dans l'affrontement, l'un d'eux aurait reçu un coup de couteau. La victime a été transportée à l'hôpital, tout comme le mis en cause qui aurait été aperçu en train d'être escorté par le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie d'Yvetot en direction de Lillebonne. Une enquête a été lancée.

Municipales 2026. À Osmoy-Saint-Valéry, Damien Colin mène une liste de continuité et de nouveauté

Anne Bouchet

5–6 minutes

Élu au conseil municipal d'Osmoy-Saint-Valéry depuis 2014, Damien Colin a pris le temps de la réflexion pour décider de mener une liste pour les élections de mars 2026 alors que la maire actuelle ne compte pas se représenter.



Publié: 25 Février 2026 à 08h59 Temps de lecture: 1 min

Quel est votre parcours professionnel et personnel ?

« Je suis originaire de l'Eure, j'ai 44 ans et deux enfants. Je suis enseignant depuis 2003, engagé dans plusieurs associations depuis 2000, notamment dans [le rugby](#) que je pratique depuis 25 ans. Je suis arrivé à Osmoy et dans le pays de Bray en juillet 2009, par amour. Je suis élu au conseil municipal d'Osmoy-Saint-Valéry depuis 2014 et j'ai effectué quasiment deux mandats en tant qu'adjoint de Marie-Josée Bourgeois. »



Damien Colin mène une liste à Osmoy-Saint-Valéry pour les élections municipales. - Photo Paris Normandie

« On a tous un vrai attachement à la commune »

Pourquoi avoir décidé de mener une liste pour les prochaines élections municipales ?

« L'envie d'être maire est une envie profonde que j'ai depuis l'enfance. Il y a une culture municipale dans ma famille. En avril 2025, Marie-Josée Bourgeois a annoncé qu'elle ne se représenterait pas. J'ai donc souhaité prendre la relève. Mais j'ai pris le temps de la réflexion et du doute, d'être sûr d'avoir les bonnes personnes autour de moi, avec les mêmes valeurs humaines et morales. L'objectif est de continuer le travail de Marie-Josée Bourgeois et David Leclercq (le 2e adjoint actuel, NDLR), faire aussi bien qu'eux et apporter des nouveautés. »

Comment est composée votre liste et quelles sont les grandes lignes de votre programme ?

« Notre liste [Osmoy – Au Cœur de l'engagement](#) compte d'anciens élus, des élus actuels et des nouvelles personnes qui ont envie de s'investir. Nous sommes d'horizons divers : des actifs, des retraités, des jeunes adultes, des parents, des grands-parents... âgés de 28 à 70 ans. Tous avec un vrai attachement à la commune. Notre programme est d'être d'abord au service des habitants pour le bien vivre ensemble, ensuite au service de la commune pour assurer un bon cadre de vie. Il se base sur quatre mots-clés : authenticité (mise en valeur du patrimoine), intégrité (respecter nos engagements), solidarité (travail entre les générations, penser aux actifs...) et unité (écouter tout le monde et poursuivre les partenariats avec les autres communes). »

La présentation publique de la liste se fera vendredi 27 février à 18 h à la salle des fêtes d'Osmoy-Saint-Valéry.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi





[Affaire Epstein : dans l'ombre du château, Gaillefontaine entre stupéfaction et doute](#)



[Près de Rouen, des objets de culte et des hosties dérobés dans deux églises](#)



[On fait quoi ce week-end à Dieppe et dans le pays de Bray ?](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Osmoy-Saint-Valery \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Neufchâtel-en-Bray](#)



[Municipales 2026. À Osmoy-Saint-Valéry, Damien Colin mène une liste de continuité et de nouveauté](#)



[Municipales 2026. À Londinières, l'ancien garde champêtre Marc Foucout veut miser sur la jeunesse](#)





[« Danone prospère, nos fermes galèrent » : les jeunes agriculteurs mobilisés à Ferrières-en-Bray](#)



[Musique et rire ce week-end au Grenier de la Mothe dans le pays de Bray](#)



[Le pâté en croûte d'un charcutier de Neufchâtel-en-Bray médaillé au championnat de France](#)





[Louis Vuitton, Lacoste, Nike : à Eu, une femme revendait des vêtements de contrefaçon sur internet](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Municipales 2026. À Londinières, l'ancien garde champêtre Marc Foucout veut miser sur la jeunesse

Anne Bouchet

5-6 minutes

Marc Foucout, ancien garde champêtre, présente une liste aux élections municipales de Londinières, sa « ville de cœur ». Son programme mise sur une politique ambitieuse pour la jeunesse, plus de sécurité et une concertation avec les habitants.



Publié: 25 Février 2026 à 07h11 Temps de lecture: 1 min

Alors que depuis plusieurs scrutins municipaux, une seule liste était proposée aux élections à Londinières. En 2026, les habitants auront le choix entre celle de [la maire actuelle Armelle Biloquet](#) et celle d'un nouveau venu dans la politique de la commune : Marc Foucout.



Marc Foucout, ancien garde champêtre, présente une liste aux élections municipales de Londinières. - Photo Paris Normandie

Quel est votre parcours personnel et professionnel ?

« Je suis père de quatre enfants, je me suis installé à Londinières depuis 1998 où j'ai été 12 ans garde champêtre. Puis j'ai exercé à Petit-Caux où j'ai été responsable de l'installation d'un service de 5 gardes champêtres. En 2021, je suis revenu m'installer à Londinières, ma commune de cœur. J'ai déjà été élu conseiller municipal de 19 à 25 ans à Saint-Pierre-de-Varengeville. J'ai toujours eu un engagement local associatif et au service des autres, notamment à Londinières, comme sapeur-pompier volontaire, au sein de l'amicale des sapeurs-pompiers et en créant la boule londiniéraise. J'aime le travail en équipe. »

« Prioriser différemment le budget »

Pourquoi avoir décidé de présenter une liste pour les élections municipales à Londinières ?

« Il y a une vraie lacune niveau sécurité à Londinières. J'étais responsable de la sécurité et des voiries à Petit-Caux, c'est un sujet primordial et que je connais bien. J'aimerais par ailleurs proposer une gestion différente que celle faite actuellement pour faire venir des familles avec enfants à Londinières, en mettant en face les services plus attractifs et plus développés. Il n'est pas question de manger la cagnotte mais de prioriser différemment le budget. Je souhaite également être disponible uniquement pour les habitants de Londinières, sans autre mandat politique, à part peut-être une vice-présidence à la communauté de communes. »

Quelles sont les grandes lignes du programme de votre liste « Londinières autrement, pour vous et avec vous » ?

« Nous avons élaboré notre programme à partir notamment d'un questionnaire distribué aux habitants, on a vraiment tenu compte de leurs retours, c'est d'ailleurs en partie détaillé [sur notre page Facebook](#). En priorité, c'est la sécurité en créant une commission sur la circulation et les aménagements. Ensuite, il y a un gros point sur la cantine, le centre aéré, la garderie : réduire les coûts, élargir les horaires, proposer plus d'activités. Là aussi, on mettra en place une commission pour y réfléchir avec les personnes concernées. Les écoles et les associations resteront également une priorité car elles font l'attractivité de notre territoire. »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi





[Affaire Epstein : dans l'ombre du château, Gaillefontaine entre stupéfaction et doute](#)



[Près de Rouen, des objets de culte et des hosties dérobés dans deux églises](#)



[On fait quoi ce week-end à Dieppe et dans le pays de Bray ?](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Londinières \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Neufchâtel-en-Bray](#)



[Municipales 2026. À Osmoy-Saint-Valéry, Damien Colin mène une liste de continuité et de nouveauté](#)



[Municipales 2026. À Londinières, l'ancien garde champêtre Marc Foucout veut miser sur la jeunesse](#)





[« Danone prospère, nos fermes galèrent » : les jeunes agriculteurs mobilisés à Ferrières-en-Bray](#)



[Musique et rire ce week-end au Grenier de la Mothe dans le pays de Bray](#)



[Le pâté en croûte d'un charcutier de Neufchâtel-en-Bray médaillé au championnat de France](#)





[Louis Vuitton, Lacoste, Nike : à Eu, une femme revendait des vêtements de contrefaçon sur internet](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif

Romain Huynh

7-9 minutes

Le collectif « Le Havre est à vous » a déposé sa liste nommée « La ville est à vous », constituée de façon résolument participative. Deux de ses membres, dont la tête de liste Marie Le Cieux, expliquent la démarche et les premiers éléments de programme.



La liste emmenée par Marie Le Cieux a été constituée dans le cadre d'une démarche résolument participative. - Photo Roger Legrand

[Consultez l'actualité en vidéo](#)



Publié: 25 Février 2026 à 06h55 Temps de lecture: 4 min

Le collectif citoyen « [Le Havre est à vous](#) » a déposé sa liste nommée « La ville est à vous » auprès des services de la préfecture de Seine-Maritime, mercredi 18 février 2026. La démarche a été effectuée au terme d'un processus très spécifique,

puisque aucun de ses membres n'a souhaité figurer comme tête de liste. *« On a réuni les 59 personnes dimanche 15 février, explique Sarah Benazeraf, cinquième sur la liste. Chacun a donné cinq noms de femme et cinq noms d'homme, ce qui nous a donné les dix premiers de la liste. Puis, du onzième au cinquante-neuvième, l'ordre a été déterminé par un tirage au sort. »*

Un processus qui a permis de dégager une tête de liste, en la personne de Marie Le Cieux. Même si, rappelle Sarah Benazeraf, *« c'est le collectif qui prime. »* D'ailleurs, rappelle-t-elle, *« on pourrait tout à fait imaginer que le conseil municipal, une fois élu, désigne comme maire une autre personne que la tête de liste ».*

« Nous voulons une ville respirable, conviviale, sportive et désirable. »

Marie Le Cieux, Tête de liste « La ville est à vous »

S'en remettre aux services compétents

Parmi les dix premiers colistiers, on trouve une cheffe de projet documentaliste, Marie Le Cieux, un maître composteur à la communauté urbaine, Etienne Roulier, 2e sur la liste, une secrétaire de santé scolaire, une ostéopathe, un retraité et un agent de sécurité. Aucun n'a exercé de responsabilité politique par le passé. Un positionnement revendiqué : *« On est tous des non-professionnels de la politique »*, assume Sarah Benazeraf. D'ailleurs, aucun des 61 colistiers ne fait actuellement partie du conseil municipal. *« Des gens nous ont rejoint, certains n'ont aucune connaissance politique. Mais chacun a des compétences sur telle ou telle question, et on se forme régulièrement sur l'aspect financier, sur la culture, l'écologie... »* Surtout, le collectif revendique le fait de s'en remettre *« aux services les plus compétents, une fois élus »*.

La liste se veut citoyenne, donc sans étiquette politique définie. *« Le but du jeu est de faire intégrer les citoyens dans une mairie, on n'est pas plus intéressés que ça par la gauche et la droite, balaie Sarah Benazeraf. On a écrit à tous les partis, à l'exception du Rassemblement national. Seuls les partis de gauche nous ont appelés et ont accepté de nous rencontrer. »* De fait, plusieurs candidats de la liste ont milité par le passé dans des partis de gauche.

Un programme en cours de construction

De même que pour la liste, le programme est élaboré sur un mode participatif. « *On a décidé de ne pas avoir de fond de programme pour l'instant*, affirme la représentante du collectif. *On a d'abord défini des grandes lignes, lors de commissions ouvertes à tous. Puis une assemblée plénière, ouverte à tous les citoyens, a permis de faire remonter les besoins du terrain.* »

Quatre décisions, toutefois, se dégagent d'ores et déjà. « *Le Havre doit être une ville refuge*, commence Marie Le Cieux. *Aucun enfant ne doit dormir dehors. Et il n'y a ni mauvais nom, ni mauvais genre.* » Sans surprise, le collectif entend par ailleurs solliciter la participation des citoyens, aussi souvent que possible. « *Par le droit d'interpellation, nous nous engagerons à discuter de tout sujet porté par plus de 5 000 personnes. Et nous mettrons en place des budgets participatifs dans chaque quartier* », affirme-t-elle.

Pour ce qui est de la santé, « *la problématique ne peut pas se réduire au nombre de médecins. Nous voulons une ville respirable, conviviale, sportive et désirable. En somme, moins de paquebots, plus de vélos.* » La laïcité, enfin, constitue une pierre angulaire du programme : « *Il s'agit pour nous de garantir la liberté de cultes sans stigmatisation* », précise la tête de liste.

La liste complète

Marie Le Cieux Etienne Roullier Marie Imbert Thierry Augereau
Sarah Benazeraf Franck Testaert Marie-Hélène Boileau Clément
Martin-Kuehn Sophie Mialhe Kodjovi Agboe Mireille Mentec
Baptiste Brunet Amandine Lecroq Antony Méreau Caroline Moreau
Christophe Goyer Anne Roullier Joël Ouf Anne-Sophie Pauchet
Guillaume Gabriel Pascale Huot-Marchand Olivier Boulanger
Maryse Herveou Christophe Lacoste Justine Lemyre David Amiard
Noëlle Germain Philippe Gauthier Martine Fortin Jean-Luc Guion-
Firmin Nadine Lebreuil Yves Laurelli Annick Le Cornec Joseph
Nagy Marie Martin-Kuehn Thierry Toutain Marie Baudry Patrick Le
Lan Cora Cois Yann Lescop Sylvie Jeancolas Louis-Marie Pasquier
Catherine Paillette Simon Levieux-Faudais Dominique Lacassagne
Marc Beaujour Nolwenn Ansquer Alix Lemetayer Marie-Catherine
Cipres Patrick Billard Moaëlle Eggimann Claude Augereau Juliette
Roullier Baptiste Roullier Sandrine Delaistre Sandro Goyer Carole
Bacq Pierre-Yves Roullier Sylvie Dampeyron Pierre-Yves Hamelin
Danièle Deneuve

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

Municipales 2026. André Baillard à Étretat : « Je me représente non pour durer, mais pour achever »

Le Havre. « C'est flippant ! » : concernée par le piratage important des comptes bancaires, Marie témoigne

Des violences sur son père, sa mère malade et sa sœur vulnérable : le Gonfrevillais dit s'être « défendu »

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Élections municipales Le Havre (Seine-Maritime)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

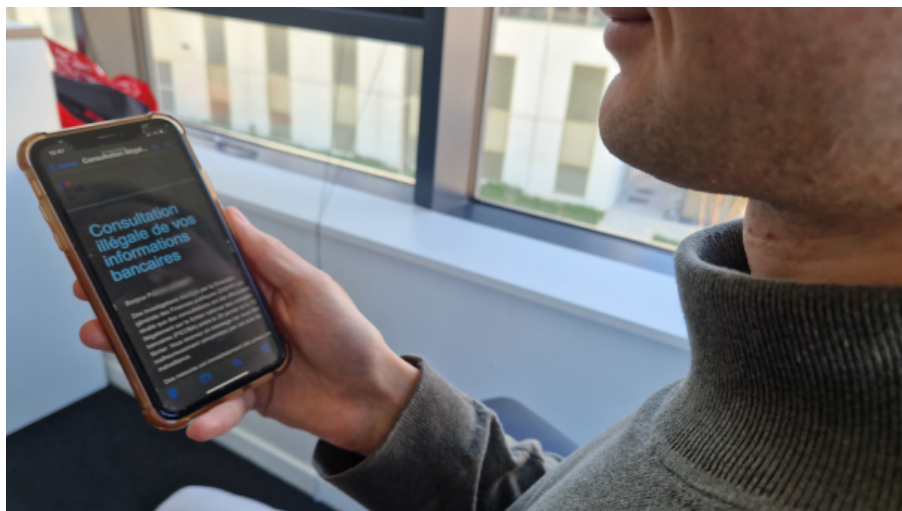
Le Havre



Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif



Municipales 2026. André Baillard à Étretat : « Je me représente non pour durer, mais pour achever »



Le Havre. « C'est flippant ! » : concernée par le piratage important des comptes bancaires, Marie témoigne



Des violences sur son père, sa mère malade et sa sœur vulnérable : le Gonfrevillais dit s'être « défendu »

**DISPARITION INQUIÉTANTE
DE PERSONNE MAJEURE**

**Raphaël CASTRO**
N'a plus donné de nouvelles depuis le 30 janvier 2026

SIGNALEMENT
TYPE : Métis
ÂGE : 19 ans
TAILLE : 1m72
CORPULENCE : Athlétique

CHEVEUX : Cours frisés noirs
YEUX : Marrons
TENUE VESTIMENTAIRE : Ignorée
SIGNE PARTICULIER : Cîrcatrice sur un genoux jusqu'au milieu du tibia

**SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS
CONTACTEZ L'HOTEL DE POLICE DU HAVRE**

02 32 74 37 00



[Le corps de Raphaël identifié, la liste de Jean-Paul Lecoq, Julien Clerc au Havre... Le point actu à 20 h](#)



Video

[Ce que deviennent les cabanes de la plage du Havre en dehors de la saison](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Municipales 2026. André Baillard à Étretat : « Je me représente non pour durer, mais pour achever »

Karine LEROY

7-9 minutes

Le maire sortant, André Baillard, est candidat à sa succession à la tête d'Étretat. Seulement pour deux ans : s'il retrouve la mairie, il cédera alors son siège à Malika Cherrière, actuelle élue au Havre et vice-présidente de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.



André Baillard a prévu de céder sa fonction de maire à Malika Cherrière. - DR



Publié: 24 Février 2026 à 21h02 Temps de lecture: 1 min

Le maire sortant d'[Étretat](#), André Baillard, va-t-il retrouver son fauteuil ? Si c'est le cas, il ne fait pas de mystère qu'il laissera son poste, en 2027, à [Malika Cherrière](#), actuelle élue au Havre et vice-présidente de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

[André Baillard](#) s'entoure par ailleurs d'une liste complètement renouvelée, « Pour Étretat tous unis ». Seule Clarisse Coufourier, actuellement élue d'opposition, a fait le choix de le suivre.

Qu'est-ce qui vous a décidé à briguer un second mandat à la mairie d'Étretat ?

« Je me représente non pour durer, mais pour achever. Non pour conserver, mais pour transmettre. À 76 ans, je n'ai rien à prouver. J'ai en revanche un devoir : celui d'assurer la continuité de l'action engagée, de protéger Étretat des ruptures brutales, et d'organiser une succession claire, assumée, responsable. »

Vous évoquez une transmission. De quoi s'agit-il ?

« Fin 2027, je transmettrai la fonction de maire à ma première adjointe, Malika Cherrière. Malika Cherrière est conseillère municipale (au Havre, NDLR) depuis douze ans, vice-présidente de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole depuis six ans, conseillère régionale depuis douze ans, avec à son actif la présidence du syndicat mixte Normandie Équine Vallée. Elle est vice-présidente du Haras national de Saint-Lô, administratrice au Pôle Hippique, membre siégeant à l'Agence régionale de santé. Elle maîtrise les arcanes institutionnels...

Clarisse Coufourier, élue de l'opposition sur le mandat actuel, a fait le choix d'intégrer notre équipe. Pour elle, l'avenir d'Étretat est primordial et repose sur une vision claire des infrastructures à mettre en place pour faciliter la vie des habitants, et aussi témoigner de notre histoire culturelle. »

« Étretat doit rester un village habité, avant d'être visité. »

Quels sont vos projets ?

« Étretat doit rester un village habité, avant d'être visité. Nos projets s'articulent autour de cinq priorités : parmi elles, la sécurité et la maîtrise des flux avec la régulation du stationnement, la protection du centre-bourg, la fluidification des circulations, le développement des mobilités douces... Nous ouvrirons une maison d'assistantes maternelles et renforcerons les actions en faveur des aînés. Nous développerons le sport-santé et les dispositifs périscolaires. Nous protégerons le commerce de proximité, lutterons contre la mono-activité touristique, accompagnerons les devantures, moderniserons les halles, structurerons des marchés qualitatifs, soutiendrons les artisans et les professionnels de santé. Nous voulons une économie locale solide, à l'année, pas une économie

saisonnaire fragile...

Nous aurons une tolérance zéro contre l'habitat indigne. Nous voulons l'encadrement équilibré des locations saisonnières afin de concilier les besoins, l'offre des acteurs et les besoins de la population... Les fruits du tourisme doivent en partie être reversés aux habitants pour des actions d'entretien de notre patrimoine. Nous sécuriserons le Perrey, nous poursuivrons le Plan de prévention des risques inondation et nous travaillerons avec le Syndicat mixte du Grand Site des Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre. Nous adapterons les usages à la réalité du recul du trait de côte. »

« Refuser tout méga-parking et garantir la sécurité. »

De nombreux challenges attendent le prochain maire : parking de la Guézane, avenir du casino, rénovation du Clos Lupin. Comment les abordez-vous ?

« La Guézane est un terrain privé situé au Tilleul. Mais il serait juste qu'Étretat bénéficie d'une partie des recettes du parking puisque la commune devra investir pour sécuriser le parcours, protéger les habitants. Il faut refuser tout méga-parking et garantir la sécurité. Le casino est un acteur économique historique et important. Nous travaillons à une relocalisation en retrait conciliant attractivité, sécurisation du Perrey et préservation du site naturel. Le Clos Lupin est un symbole culturel fort. Nous avons engagé sa modernisation pour en faire un lieu vivant toute l'année. Nous mènerons une réflexion sur la création d'un musée de l'impressionnisme afin de compléter l'offre culturelle. Nous nous devons de mettre en avant notre ADN culturel et cela sous toutes ses formes, peinture, littérature, restauration. La culture est notre identité et ce qui fait notre réputation mondiale. »

De quelles réalisations êtes-vous le plus fier ?

« D'avoir tenu en apprenant tous les jours. La vie de premier édile est beaucoup plus complexe et dense que nous pouvons le penser. Je suis fier d'avoir gardé une ligne : l'intérêt général avant tout, bien que cela soit mal vécu car il est impossible de répondre aux intérêts personnels. »

Comment allez-vous mener votre campagne tout en conciliant votre rôle de maire ?

« Avec rigueur. Je resterai pleinement maire jusqu'au dernier jour de mon mandat. Je mènerai une campagne de terrain, dans le

dialogue, sans promesses intenables, sans polémiques inutiles.
Les Étretatais méritent mieux que des slogans. Ils méritent des actes. »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif](#)

[Le Havre. « C'est flippant ! » : concernée par le piratage important des comptes bancaires, Marie témoigne](#)

[Des violences sur son père, sa mère malade et sa sœur vulnérable : le Gonfrevillais dit s'être « défendu »](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Étretat \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

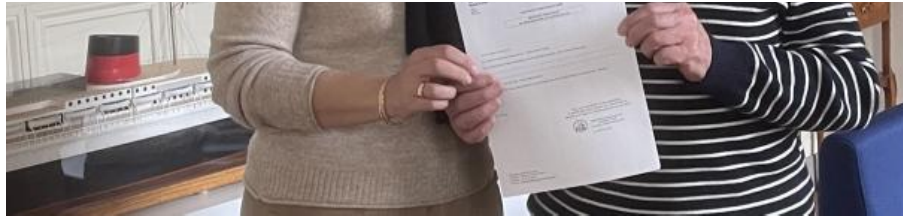
Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif](#)





Municipales 2026. André Baillard à Étretat : « Je me représente non pour durer, mais pour achever »



Le Havre. « C'est flippant ! » : concernée par le piratage important des comptes bancaires, Marie témoigne



Des violences sur son père, sa mère malade et sa sœur vulnérable : le Gonfrevillais dit s'être « défendu »

	DISPARITION INQUIÉTANTE DE PERSONNE MAJEURE		
	Raphaël CASTRO N'a plus donné de nouvelles depuis le 30 janvier 2026 <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> SIGNALEMENT TYPE : Métis ÂGE : 19 ans TAILLE : 1m72 CORPULENCE : Athlétique </td> <td style="vertical-align: top;"> CHEVEUX : Cours frisés noirs YEUX : Marrons TENUE VESTIMENTAIRE: Ignorée SIGNE PARTICULIER : Ciccatrice sur un genoux jusqu'au milieu du tibia </td> </tr> </table>	SIGNALEMENT TYPE : Métis ÂGE : 19 ans TAILLE : 1m72 CORPULENCE : Athlétique	CHEVEUX : Cours frisés noirs YEUX : Marrons TENUE VESTIMENTAIRE: Ignorée SIGNE PARTICULIER : Ciccatrice sur un genoux jusqu'au milieu du tibia
SIGNALEMENT TYPE : Métis ÂGE : 19 ans TAILLE : 1m72 CORPULENCE : Athlétique	CHEVEUX : Cours frisés noirs YEUX : Marrons TENUE VESTIMENTAIRE: Ignorée SIGNE PARTICULIER : Ciccatrice sur un genoux jusqu'au milieu du tibia		



[Le corps de Raphaël identifié, la liste de Jean-Paul Lecoq, Julien Clerc au Havre... Le point actu à 20 h](#)



Video

[Ce que deviennent les cabanes de la plage du Havre en dehors de la saison](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Municipales 2026. Le maire de Maromme David Lamiray se représente pour un quatrième mandat

Sylvain Auffret

5-6 minutes

Élu depuis 2008, le maire de Maromme David Lamiray se présente comme tête de liste pour garder le rythme et continuer à bouger et changer Maromme.



Publié: 24 Février 2026 à 20h58 Temps de lecture: 1 min

Élu pour la première fois en 2008, David Lamiray se présente à [Maromme](#) pour briguer un [nouveau mandat](#) de maire avec une liste renouvelée à plus de 50 %, « *ce qui est assez exceptionnel pour un quatrième mandat* », se félicite l'intéressé. Deux tiers des candidats sont des actifs, le reste est retraité. La moyenne d'âge est de 47 ans : les plus jeunes sont deux étudiantes de 19 ans, la plus âgée, 73 ans, est l'actuelle adjointe Marie-Claude Masurier. Tous les adjoints, sauf un, et plusieurs actuels conseillers municipaux figurent sur la liste « Ensemble continuons ».

« Je remets tout à plat »

« *Je remets tout à plat, j'ai besoin de renouvellement, de faire autre chose, d'être entouré de jeunes, c'est une vraie plus value dans la prise de décision* », dit-il. On notera la présence de trois membres de la [famille An](#) sur la liste, le père et sa fille. Le troisième étant un cousin, les règles du code électoral sont respectées. Côté respect des règles, David Lamiray tient également à ce que chaque membre du conseil ait un casier judiciaire vierge, de même que tout

membre des services ou des associations pouvant travailler avec des enfants pour ne pas découvrir d'éventuelles condamnations passées. « *Je ne veux pas subir, je préfère prévenir* », ajoute-t-il.

Brigade environnement

David Lamiray a listé 86 propositions (dont certaines ont déjà commencé à être mises en œuvre lors de ce mandat), dont celle d'ouvrir sept jours sur sept la médiathèque le Séquoia – « *qui serait la seule dans ce cas en province* » –, ou par ailleurs de créer un guichet administratif unique qui serait ouvert dans la partie [nouvelle mairie](#). Il évoque également la mise en service d'une carte Cultura'Ma pour faciliter l'accès à la culture – même principe avec le chéquier « tous aux associations ».

Est également proposée la création d'une brigade environnement (lutte contre les dépôts sauvages, chiens non tenus en laisse, déjections non ramassées), composée d'un agent en plus au sein de la police municipale. David Lamiray veut aussi interdire la vente de protoxyde d'azote sur la commune. Sur le modèle de la [mutuelle communale](#) lancée au printemps 2025, il souhaite également proposer un service de télésurveillance et de portage de repas à domicile aux personnes âgées.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Quais de Seine, terrasses, jardins... le printemps revient enfin à Rouen](#)





Près de Rouen, dans la vallée du Cailly, les arrêtés « anti poids lourds » se multiplient



À Saint-Étienne-du-Rouvray, la cérémonie d'hommage au père Jacques Hamel se dessine pour les dix ans

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Maromme \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)





[À Rouen, la maison du ferronnier Ferdinand Marrou bientôt remise aux enchères](#)



[Quais de Seine, terrasses, jardins... le printemps revient enfin à Rouen](#)



[Près de Rouen, dans la vallée du Cailly, les arrêtés « anti poids lourds » se multiplient](#)





[À Saint-Étienne-du-Rouvray, la cérémonie d'hommage au père Jacques Hamel se dessine pour les dix ans](#)



[Hockey sur glace – Ligue Magnus : les Dragons sans aucune pitié contre Amiens](#)



[À Elbeuf, une gardienne de la paix grièvement blessée lors d'une intervention de police](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

À Notre-Dame d'Aliermont, Christophe Fromentin seul en lice pour un cinquième mandat

Paris Normandie

5-6 minutes

Le jeune quinquagénaire, devenu conseiller municipal il y a déjà plus de 25 ans, brigue un 5e mandat avec une équipe renouvelée pour trois personnes.



Publié: 24 Février 2026 à 16h12 Temps de lecture: 3 min

Il ne devrait y avoir qu'une seule liste pour les prochaines municipales à Notre-Dame d'Aliermont. C'est sans surprise que Christophe Fromentin, également vice-président en charge du développement économique à la com'com, brigue un cinquième mandat de maire. Une évidence pour cet enseignant de 51 ans, entré au conseil municipal en 2001, à 26 ans, et devenu maire en 2008 avec un premier mandat à 33 ans.

À l'heure où l'on enregistre plus de la moitié de démission ou de non-renouvellement chez les premiers édiles dans les communes, Christophe Fromentin repart sans sourciller : « *J'ai envie d'être toujours présent et j'y vais avec passion. Sans passion, on ne peut pas exercer cette fonction.* » Même quand « *les choses sont difficiles sur le plan administratif* ». Et puis quand il y a des conflits de voisinage, par exemple, « *on renvoie vers les associations, on choisit la médiation : ça règle la majorité des conflits* ». La vie suit tranquillement son cours dans ce village de 750 âmes, où il réside depuis sa plus tendre enfance et auquel il est attaché, investi aussi dans l'Harmonie communale.

« C'est un peu une grande famille »

Le maire sortant repart avec la même équipe, sur une liste sans étiquette et éclectique. » *C'est un peu une grande famille. On échange bien et on monte les projets ensemble, dans la bonne humeur et la confiance (...). Seuls trois conseillers sur 15 ne repartent pas* », remplacés par Laura Savigny (préparatrice en pharmacie), Aurélie Seneradt (secrétaire comptable et ancienne bénévole à l'association des parents d'élèves) et Jérémy Lesueur (électricien). La moyenne d'âge est de 59 ans ; les colistiers ont de 33 à 79 ans.

Du côté des projets, Christophe Fromentin surfe sur la continuité, serein : « *Le mandat précédent m'a permis de mettre sur pied plusieurs projets, à commencer par la salle des fêtes, qui sera complètement réhabilitée et agrandie, un projet de 1,3 M€, lancé en 2023, subventionné a minima à 60 %. Le permis de construire a été déposé et les travaux devraient débuter cet été pour une livraison en 2026.* » Le cimetière, trop petit, devrait être déplacé dans la petite prairie jouxtant le presbytère : les études sont en cours et le permis d'aménager devrait être donné cette année, une année qui verra aussi, au bout de onze ans de travaux, la fin de l'aménagement de la Grand-Rue, avec l'enfouissement des réseaux électriques et la pose de leds. Il reste 400 m sur les 5 km concernés.

Il reste enfin, à plus long terme, le projet d'aménagement d'un city-park, chiffré à 100 000 €. « *On a obtenu une subvention de 30 % de l'Agence nationale du sport. On est dans l'attente d'une subvention du Département* », précise le premier édile.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi





[Attention : des travaux sur l'A28, du 2 au 20 mars, à hauteur de Blangy-sur-Bresle](#)



[Portée par Raphaël Distant, la liste « Tous Unis pour Saint-Valery » continue de faire campagne](#)



[À Eu, l'artiste peintre Richard de Prémare est décédé](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)



[« Maman avait le tee-shirt déchiré » : à Dieppe, un commerçant jugé après avoir frappé son ex-femme](#)



[Attention : des travaux sur l'A28, du 2 au 20 mars, à hauteur de Blangy-sur-Bresle](#)



[Portée par Raphaël Distanté, la liste « Tous Unis pour Saint-](#)

[Valery » continue de faire campagne](#)



[À Eu, l'artiste peintre Richard de Prémare est décédé](#)



[À Notre-Dame d'Aliermont, Christophe Fromentin seul en lice pour un cinquième mandat](#)



[À Dieppe, une soirée dédiée à Naâman qui aurait eu 36 ans ce mercredi](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Municipales à Bénouville : Francis Lethuillier, actuellement adjoint, brigue la mairie

Isabelle Arson

4-5 minutes

Francis Lethuillier, le deuxième adjoint du maire actuel de Bénouville Jean-Pierre Leduc, se présente au scrutin municipal de 2026 avec une liste nommée « Ensemble bien vivre à Bénouville ».



Francis Lethuillier avec son équipe « Bénouville, un village à vivre »
- DR



Par Isabelle Arson

Publié: 24 Février 2026 à 12h11 Temps de lecture: 1 min

Francis Lethuillier, deuxième adjoint de l'équipe de Jean-Pierre Leduc - le maire actuel de Bénouville, qui n'a pas désiré prolonger son mandat - se présente aux municipales de mars 2026. A 60 ans,

l'agriculteur est en tête de la liste « [Bénouville](#), un village à vivre ».

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Cette dernière est composée d'Aurore Chauvry 51 ans, réalisatrice documentaire ; Robert Schlumberger 73 ans, architecte retraité ; Marie-Julie Beauvois-Maille 45 ans, monteuse scénariste ; Alain Joly 75 ans, retraité pétrochimie ; Élise Granger 44 ans, comptable ; Laurent Béranger 67 ans, libraire retraité ; Élisabeth Searle 67 ans enseignante retraitée ; Éric Delalondre, 65 ans agriculteur retraité ; Clémentine Laire Dolique 31 ans, commerçante ; Jérémie Lecarpentier 49 ans, ouvrier pétrochimie.

Aménagement et intégration paysagère

Leur programme : « Finaliser la mise aux normes incendie, s'occuper du devenir du logement et de l'école, mettre aux normes les bâtiments communaux, veiller à la réfection des chemins, améliorer la sécurité routière dans la traversée du village ainsi que son aménagement et son intégration paysagère. »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif](#)

[Municipales 2026. André Baillard à Étretat : « Je me représente non pour durer, mais pour achever »](#)

[Le Havre. « C'est flippant ! » : concernée par le piratage important des comptes bancaires, Marie témoigne](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Bénouville \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)

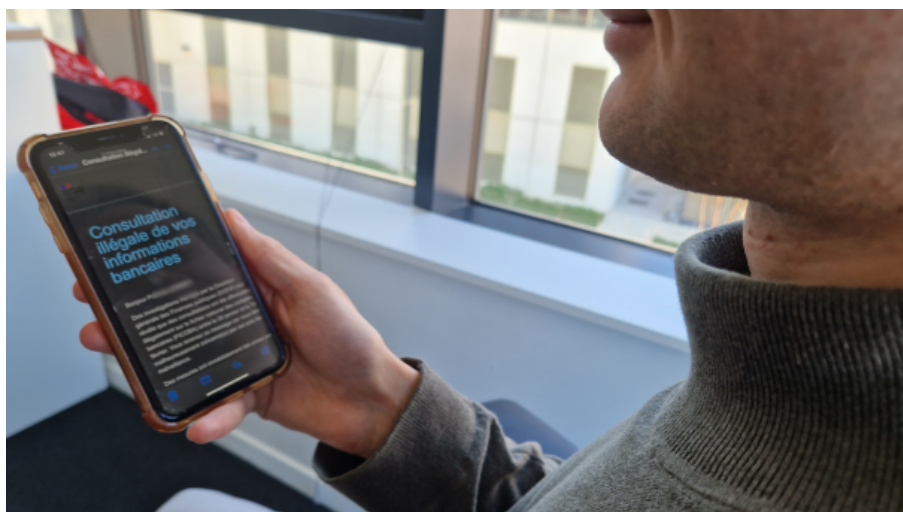




[Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif](#)



[Municipales 2026. André Baillard à Étretat : « Je me représente non pour durer, mais pour achever »](#)



[Le Havre. « C'est flippant ! » : concernée par le piratage important des comptes bancaires, Marie témoigne](#)





[Des violences sur son père, sa mère malade et sa sœur vulnérable : le Gonfrevillais dit s'être « défendu »](#)

**DISPARITION INQUIÉTANTE
DE PERSONNE MAJEURE**

Raphaël CASTRO

N'a plus donné de nouvelles depuis le 30 janvier 2026

SIGNALEMENT

TYPE : Métis
ÂGE : 19 ans
TAILLE : 1m72
CORPULENCE : Athlétique

CHEVEUX : Cours frisés noirs
YEUX : Marrons
TENUE VESTIMENTAIRE : Ignorée
SIGNE PARTICULIER : Ciccatrice sur un genoux jusqu'au milieu du tibia

**SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS
CONTACTEZ L'HOTEL DE POLICE DU HAVRE**

02 32 74 37 00

[Le corps de Raphaël identifié, la liste de Jean-Paul Lecoq, Julien Clerc au Havre... Le point actu à 20 h](#)



Video

[Ce que deviennent les cabanes de la plage du Havre en dehors de la saison](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Portée par Raphaël Distant, la liste « Tous Unis pour Saint-Valery » continue de faire campagne

Brice Recotillon

5-7 minutes

Candidat malheureux en 2020, Raphaël Distant conduira, à Saint-Valery-en-Caux, une nouvelle liste d'opposition lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.



La liste « Tous Unis pour Saint-Valery » a été déposée en préfecture le 10 février 2026. - Raphael Distant



Publié: 25 Février 2026 à 07h53 Temps de lecture: 2 min

L'envie commune de mener une liste d'alternance s'est transformée en réalité. Et cela depuis le 10 février 2026 où la liste « Tous Unis pour Saint-Valery », portée par [Raphaël Distant](#), a été validée en sous-préfecture de Dieppe. « On n'a pas pensé à le partager sur les réseaux sociaux », plaisantent ses colistiers.

On a réalisé un questionnaire et on a tapé aux portes des Valeriquais.

Raphaël Distante, Candidat à la mairie de Saint-Valery-en-Caux
En revanche, le collectif mené par l'élu d'opposition n'a cessé de marteler les grands projets qui l'animent. *« On a réalisé un questionnaire et on a tapé aux portes des Valeriquais, environ 300 logements, pour connaître leurs attentes. Et grâce à toutes ces réponses, on a pu construire notre programme »*, explique Raphaël Distant.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Réhabilitation de la piscine

Le candidat et son équipe de 28 colistiers, dont la moyenne d'âge est de 56 ans, en ont tiré une liste de priorités. Et sans surprise, [la réhabilitation de la piscine de Saint-Valery-en-Caux](#), définitivement fermée en 2023 suite à un vote en conseil communautaire, est la principale doléance des habitants interrogés.

« On explore toutes les possibilités pour que cette réouverture soit possible. Le bâtiment est encore viable. Il suffit juste d'une rénovation que l'on est en train de chiffrer », affirme le candidat. La propriété de la piscine désaffectée a été [officiellement rendue par la communauté de communes à la ville Saint-Valery-en-Caux](#).

Propreté et animation de la commune

Les membres de la liste « Tous Unis pour Saint-Valery » ne veulent pas être cantonnés à l'unique rôle de défenseur de la piscine. Ainsi, la propreté de la commune de 4000 habitants, notamment hors saison touristique, occupe la deuxième place de leurs priorités.

« On nous a beaucoup demandé pourquoi est-ce que le centre-ville était nettoyé et pas les quartiers ? », glisse Catherine Soulet.

« Notre liste est composée de personnes habitants aux quatre coins de la commune, donc on n'oubliera aucun endroit », renchérit Raphaël Distant.

Enfin, l'animation de la commune est une thématique récurrente auprès des habitants. Le manque de dynamisme en dehors de la période estivale est remarqué.

« Plus il y aura d'animations, plus les commerçants verront leurs recettes augmenter, et ça garantira leur pérennité. Je ne dis pas que c'est simple, mais a minima, il faut booster cette animation, poursuit Raphaël Distant. *Ce dynamisme économique permettra de retrouver un Saint-Valéry qu'on a connu avant. »*

Les défis sont donc nombreux. Avec notamment la volonté de renforcer la communication entre la mairie et ses administrés. Mais la tête de liste de « Tous Unis pour Saint-Valery » compte s'appuyer sur les compétences de ses équipiers pour arriver à ses fins.

L'ensemble du programme est à découvrir sur le site internet de la liste : <https://tousunispoursaintvalery.fr/programme/>

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Coup de couteau à Yvetot : un homme hospitalisé, un suspect interpellé](#)



[À Saint-Jean-de-la-Neuville, Caroline Lanchon publie son premier roman, entre fiction et psychologie](#)





[Municipales 2026 à Anvéville : David Neveu mise sur la continuité et le lien entre habitants](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Saint-Valery-en-Caux \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Yvetot](#)



[Portée par Raphaël Distant, la liste « Tous Unis pour Saint-Valery » continue de faire campagne](#)





[Coup de couteau à Yvetot : un homme hospitalisé, un suspect interpellé](#)



[À Saint-Jean-de-la-Neuville, Caroline Lanchon publie son premier roman, entre fiction et psychologie](#)



[Municipales 2026 à Anvéville : David Neveu mise sur la continuité et le lien entre habitants](#)





[En Seine-Maritime, elle abandonne son métier d'avocate pour
« veiller sur vos animaux »](#)



[Pourquoi la raffinerie de North Atlantic va s'arrêter début mars à
Port-Jérôme-sur-Seine ?](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Gouvernance écologique : une mission d'information propose de faire de la région le chef de file de la transition écologique

Simon Gendrel

5–6 minutes

“Le cap est largement partagé, mais l'action est trop souvent enrayée au moment de passer des trajectoires nationales aux projets concrets”, affirment les rapporteurs Constance de Pélichy (Liot) et Vincent Thiébaut (Horizons). Clôturée le mercredi 18 février 2026, la [mission d'information](#) conduite par les députés membres de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire du Palais-Bourbon s'était donné pour objectif d'aboutir à *“des propositions législatives concrètes pour renforcer l'efficacité de l'action publique territorialisée et accompagner les collectivités dans la transition écologique”*.

Présidée par Mickaël Cosson (Démocrates), la mission esquisse des pistes pour accompagner des collectivités volontaires *“qui ne contestent pas le cap”*, en matière d'aménagement du territoire et de transition écologique, mais restent confrontées à *“des blocages institutionnels et structurels”*. Selon le rapport, *“une clarification des rôles et des instruments”* est nécessaire pour lever ces freins et permettre une action publique aujourd'hui entravée.

La région comme pilote

Le rapport s'attaque d'abord au volet institutionnel en visant notamment la *“multiplication du nombre d'agences”* de l'État, identifiée comme l'une des causes de l'absence d'une politique coordonnée d'aménagement du territoire. Au niveau local, l'enchevêtrement des compétences, des financements et des schémas *“brouille la responsabilité politique autour de qui décide”*, constatent les députés, avant de souligner l'impact d'une inflation normative coûteuse et improductive : *“L'instabilité et l'inflation des*

normes, qui créent des injonctions contradictoires, déplacent l'action publique vers une culture du risque juridique".

Lire aussi : [Gestion des compétences : les collectivités territoriales trop souvent en mode réactif](#)

Parmi ses axes principaux, le rapport insiste sur la clarification des compétences des collectivités, et notamment sur le rôle central de la région comme chef de file des politiques de transition écologique, à travers un nouvel acte de décentralisation.

La région aurait notamment *"la responsabilité d'arbitrer et de prioriser, dans le cadre des COP régionales, les trajectoires et actions régionales"*. Lancées en 2023, ces COP ont le mérite de rassembler l'État, les collectivités et les acteurs socio-économiques autour d'une même table, mais *"restent fragiles si elles ne débouchent pas sur des arbitrages et une programmation permettant à l'ensemble des acteurs locaux de se mobiliser"*.

L'échelon régional aurait donc la charge de concrétiser ces objectifs.

Dans sa *"conviction d'efficacité"*, le rapport souligne également l'importance de s'appuyer sur l'intercommunalité, présentée comme une *"maille d'assemblage"* au plus près des bassins de vie et comme *"niveau pivot"* pour la mise en œuvre opérationnelle des COP régionales. *"La territorialisation ne pourra devenir opérante qu'en reconnaissant la bonne maille de mise en œuvre, qui varie selon les politiques publiques, mais repose souvent sur l'échelle intercommunale"*, insiste le document.

Par ailleurs, pour assurer la déclinaison concrète des orientations stratégiques, le rapport propose de donner aux régions le pouvoir de déterminer quelles actions écologiques sont prioritaires et de veiller à leur mise en œuvre via les plans et contrats locaux (PCAET et CRTE).

La mise en avant de la figure préfectorale

Dans ses autres axes prioritaires, le rapport appelle à *"clarifier le centre de décision"* de l'État, en proposant deux mesures principales : la reconstitution d'un ministère de la Transition écologique et de l'Aménagement du territoire de plein exercice, et la consolidation du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) comme *"instance de coordination responsable de la cohérence d'ensemble des schémas nationaux produits par les administrations centrales"*, afin qu'il devienne un véritable *"chef*

d'orchestre interministériel”.

Lire aussi : [Numérique et transition écologique : le SGPE change de méthode](#)

Pour assurer la continuité de cette chaîne d'action, le rapport souligne enfin la nécessité de repositionner le préfet au cœur de la planification écologique territorialisée, *“non comme un niveau supplémentaire, mais comme le garant de la cohérence d'ensemble, de la lisibilité des responsabilités, de l'articulation entre services et opérateurs, et de l'efficacité des dispositifs”.*

Cette orientation se traduit par des propositions concrètes, comme *“déléguer systématiquement aux préfetures de région et de département la sélection des dossiers déposés dans le cadre d'appels à projets nationaux”.* Ce “réarmement” des préfets viserait à surtout lever *“des blocages disproportionnés”*, tout en menant un effort résolu pour *“stabiliser et simplifier normes et procédures”*, condition indispensable pour une mise en œuvre efficace de l'action publique estiment les députés.